



**PAYS
DE TARASCON**
Communauté de communes

ars
Agence Régionale de Santé
Occitanie

CLS

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

PAYS DE TARASCON

2022 - 2026

ACCÈS AUX SOINS - SANTÉ MENTALE - PROMOTION DE LA SANTÉ
HABITAT ET ENVIRONNEMENT - INFORMATION ET COORDINATION
MOBILITÉ - PERSONNES ÂGÉES



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun



ALLIAT . ARIGNAC . ARNAVE . BEDEILHAC-AYNAT . BOMPAS . CAPOULET-JUNAC . CAZENAVE-SERRES ET ALLENS . GENAT . GOURBIT . LAPEGE .
MERCUS-GARRABET . MIGLOS . NIAUX . ORNOLAC-USSAT-LES-BAINS . QUIE . RABAT LES 3 SEIGNEURS . SAURAT . SURBA . TARASCON/ARIEGE . USSAT

SOMMAIRE

Editoriaux	p. 3
I – Contexte et méthode	p. 4
II – Diagnostic partagé de territoire en matière de santé	p. 8
1 – Le territoire	p. 11
2 – La santé sur le territoire	p. 18
3 – Principaux axes identifiés par les acteurs	p. 27
III – Le Contrat Local de Santé – Les engagements	p. 42
IV – Fiches actions	p. 55
Annexes	p. 99

Editorial de Philippe PUJOL, Président de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon

En 2019, les élu-e-s de la Communauté de Communes ont souhaité s'engager dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé.

L'objectif : répondre aux enjeux de santé du territoire et peser sur les inégalités sociales et territoriales en matière de santé.

Pour partager le diagnostic et imaginer les remèdes aux difficultés rencontrées, nous avons choisi d'associer tous les acteurs concernés : élu-e-s, citoyen-ne-s, institutions, professionnel-le-s du soin, du social, du médico social, de l'éducation, acteurs associatifs ...

Sous la houlette de la coordinatrice, Hélène Ménard, nous avons travaillé tous ensemble pendant un an, et je remercie celles et ceux qui ont contribué au diagnostic et au plan d'actions, ainsi que les partenaires qui permettront la mise en œuvre concrète des 36 actions prévues.

Elles s'organiseront autour de 7 thèmes : l'accès aux soins, la santé mentale, la promotion de la santé, le parcours des personnes en perte d'autonomie, l'information de tous, la mobilité, mais aussi le logement et l'environnement, qui impactent fortement la santé physique et psychique.

C'est notre feuille de route collective pour les cinq ans à venir.

Editorial de Marie-Odile AUDRIC GAYOL, Directrice Départementale de l'Agence Régionale de Santé

La réduction des Inégalités Sociales de Santé est devenue avec la loi de santé publique de 2004 et la loi Hôpital Patients Territoire de juillet 2009 un enjeu majeur pour les politiques de santé publique.

Malgré l'importante amélioration de l'état de santé de la population générale, comme en atteste les indicateurs de santé publique (tels que l'allongement de l'espérance de vie, le net recul de la mortalité infantile ...), il est constaté que les progrès accomplis ne profitent pas à tous de manière équitable.

L'état de santé de la population est marqué par un paradoxe : un bon état de santé moyen mais des inégalités qui se creusent dès le plus jeune âge et se maintiennent tout au long de la vie (une différence de 7 ans de l'espérance de vie entre un ouvrier et un cadre à l'âge de 35 ans).

L'ARS Occitanie a fait le choix de faire de cette thématique une des priorités régionales et a décidé de promouvoir les contrats locaux de santé.

Ce dispositif permet à l'échelle d'un territoire d'élaborer un programme d'action de lutte contre les inégalités sociales de santé, au regard d'un diagnostic partagé, en partenariat avec les élus locaux et les partenaires institutionnels, afin d'appréhender collectivement les phénomènes et améliorer les réponses à apporter en termes d'organisation de l'offre et d'actions de prévention collective.

La démarche d'élaboration d'un contrat local de santé sur le pays de Tarascon a été engagée à la demande des élus de la communauté de communes en 2019. Sa finalisation a été retardée compte tenu de la gestion de la crise sanitaire.

Ce contrat local de santé s'organise autour de 7 thématiques et a une dimension plus large que la thématique santé :

- L'accès aux soins
- La santé mentale
- La promotion de la santé
- Le parcours des personnes en perte d'autonomie
- L'information de tous
- La mobilité Santé / Accès à la santé
- Le logement Santé sous le volet habitat indécemment ou insalubre
- L'environnement Santé / via la lutte anti vectorielle et la lutte contre l'ambroisie.

I - CONTEXTE ET MÉTHODE

CONTEXTE

• Rappel du cadre réglementaire

- Les Contrats Locaux de Santé (CLS) sont issus de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 dite loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires ».

- La loi de « modernisation de notre système de santé » du 26 janvier 2016 les conforte.

- Le Code de la Santé Publique¹ précise que « la mise en oeuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de Contrats Locaux de Santé conclus par l'Agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social ».

• Le Contrat Local de Santé, outil de contractualisation au service d'une politique de santé territorialisée

Le CLS renforce la qualité de la mise en oeuvre de la politique de santé au niveau local, dans le respect des objectifs du Projet Régional de Santé, en favorisant une meilleure coordination des politiques publiques, des financements et des acteurs.

Il décline également les orientations de la stratégie nationale de santé et constitue un levier de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

• Contexte spécifique au Pays de Tarascon

Les principaux éléments de contexte qui ont incité les élu-e-s de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon à focaliser leurs réflexions sur les questions de santé sont les suivants :

- Baisse significative du nombre de médecins généralistes exerçant sur le territoire² ;
- Perspective de départ à la retraite de plusieurs de ces médecins généralistes ;
- Difficultés à recruter un médecin thermal pour assurer le fonctionnement des Thermes d'Ussat – Ornolac les Bains ;
- Fermeture de l'Unité de Soins de Longue Durée (USLD) au sein du Centre Hospitalier Jules Rousse à Tarascon-sur-Ariège, suite à la déclaration de non-conformité médicale réalisée par l'ARS ;

Le territoire bénéficie aussi de multiples initiatives innovantes : Maisons de santé, Pôle de santé multi-sites, Maison Sport Santé ..., et la reconstruction de l'« Hôpital » est en réflexion.

Dans ce contexte, de la rencontre avec la Directrice départementale de l'Agence Régionale de Santé, émerge l'idée d'engager une démarche de Contrat Local de Santé.

Fortement souhaitée par les professionnels de santé du territoire, la démarche est présentée aux élu-e-s en janvier 2019. Le Conseil Communautaire du 11 juillet 2019 valide la signature du Contrat Local de Santé de préfiguration.

Son objectif : définir un projet de santé cohérent, adapté au territoire, en mobilisant l'ensemble des acteurs de terrain et en amplifiant les partenariats, afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

¹ Article L. 1434-17

² 11 médecins généralistes exerçaient sur le Pays de Tarascon en 2004. En 2020, ils sont 4.

MÉTHODE

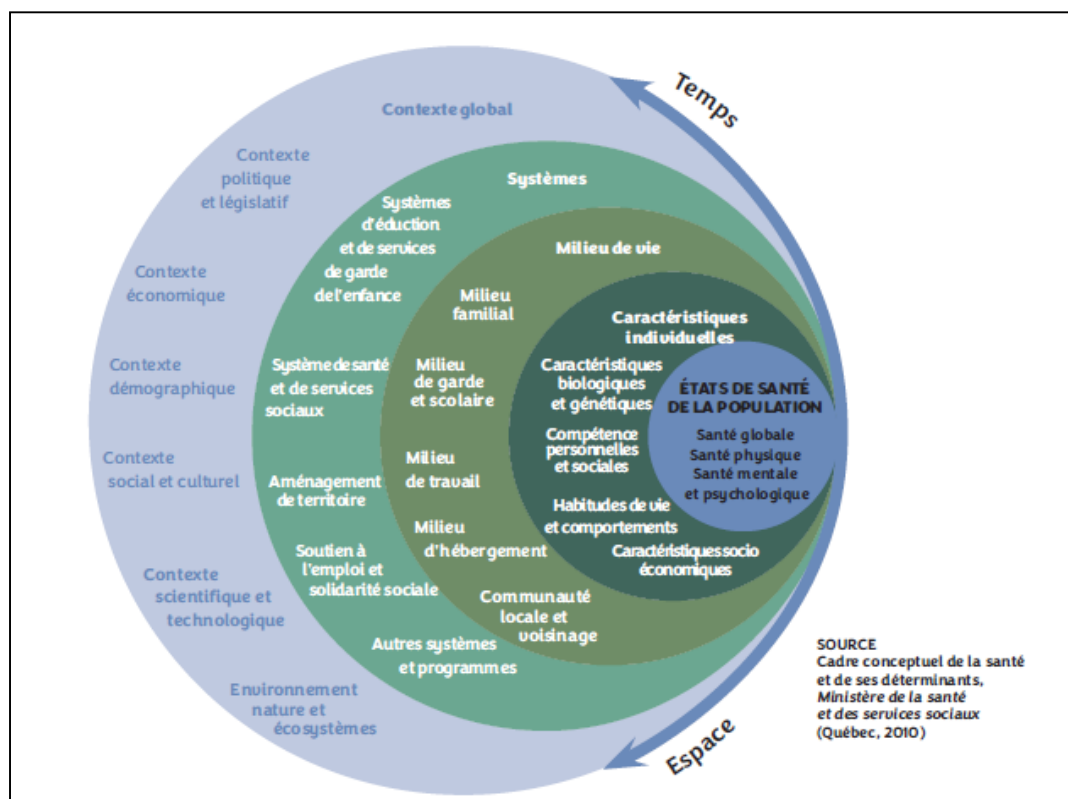
Une définition de la santé au sens large

La **santé** est « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Les déterminants de santé : éléments fondateurs de la démarche

Réduire les inégalités de santé revient à agir sur les conditions dans lesquelles les populations naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent.

On sait, désormais, que l'organisation sanitaire est loin d'être le seul facteur déterminant l'état de santé d'une population : 80 % des déterminants de la santé relèvent d'autres sphères de nos politiques publiques (éducation, cadre de vie, emploi ...) :



Une méthodologie : celle de la gestion de projet

La méthodologie choisie s'appuie sur les étapes suivantes :

- Définir les besoins du territoire
- Fixer des axes stratégiques
- Décliner les axes stratégiques en objectifs opérationnels
- Définir les actions permettant d'atteindre les objectifs opérationnels
- Mettre en œuvre les actions, assurer leur suivi, les évaluer.

Une démarche participative

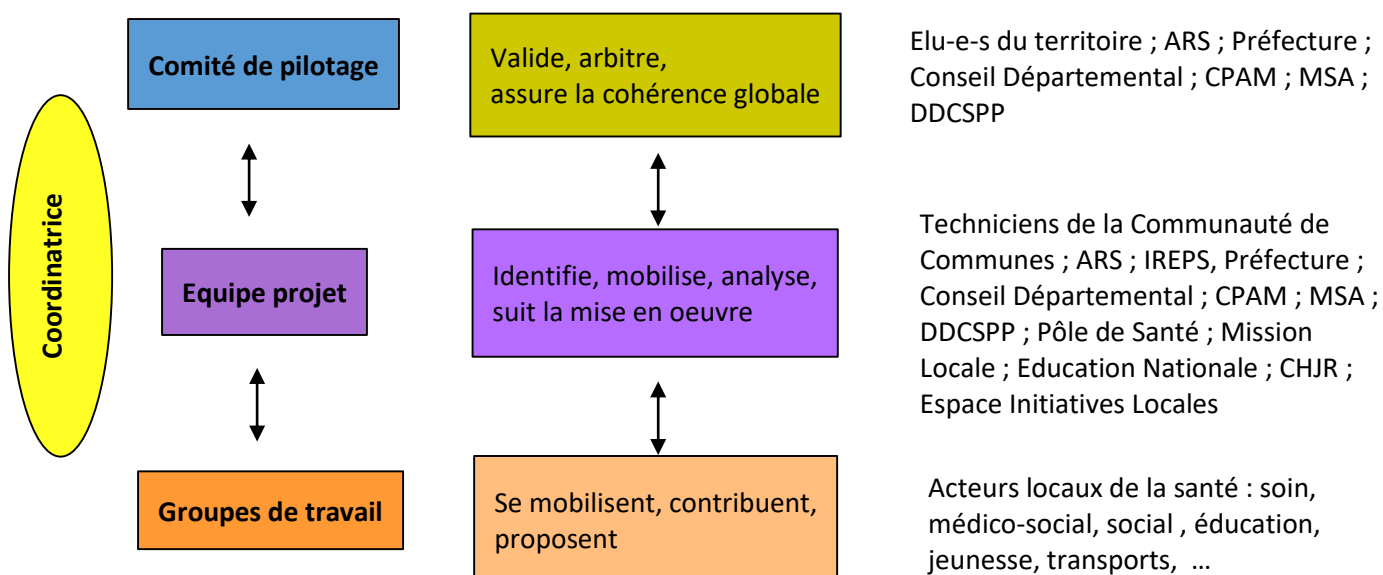
L'élaboration du CLS a débuté par la réalisation d'un **diagnostic partagé de territoire en matière de santé** (cf p. 7).

Cette première phase a permis de déterminer les **7 grands axes stratégiques du CLS** : Accès aux soins – Santé mentale – Promotion de la Santé – Logement et Environnement – Information et coordination – Mobilité - Personnes en perte d'autonomie.

Les Groupes de Travail ont ensuite décliné les axes stratégiques en objectifs opérationnels, et plus concrètement en actions. Composés des élu-e-s, des professionnels de santé, des acteurs du territoire, des citoyen-ne-s, ce sont au total, plus de 100 personnes qui ont permis l'élaboration des fiches actions.

Les instances de gouvernance

Deux instances de pilotage ont été créées : une instance stratégique, le Comité de Pilotage ; une instance technique, l'Equipe Projet.



Cf liste des membres des différentes instances en annexes.

II - DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE SANTÉ

INTRODUCTION

Le diagnostic concerné porte sur le territoire du **Pays de Tarascon**, situé dans le département de l'Ariège. Il est réalisé à l'initiative conjointe de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon et l'Agence Régionale de Santé.

Le diagnostic local de santé est une démarche d'**analyse de situation** donnant lieu à **concertation** et propre à fonder une **programmation d'actions de santé**.



La **santé** est « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

*Préambule de la Constitution
de l'Organisation Mondiale de la Santé - 1948*

Le diagnostic s'inscrit dans une démarche de projet de **développement territorial**, notamment dans sa **dimension socio-sanitaire**.

Objectifs du diagnostic

- Approfondir la connaissance du territoire, ses forces, ses faiblesses, ses opportunités en matière de santé, les actions existantes, les attentes et besoins sur le territoire ;
- Renforcer ou impulser les coopérations et dynamiques locales existantes ou émergentes ;
- Eclairer la décision en contribuant à l'élaboration du Contrat Local de Santé.

Méthode

Le diagnostic territorial en santé a été réalisé de janvier 2020 à octobre 2020, selon une **méthode participative** associant l'ensemble des acteurs du territoire : professionnels de santé, acteurs du social et du médico-social, de l'éducation, du logement, des transports, associations, usagers, citoyen-ne-s, élu-e-s, acteurs locaux et départementaux pouvant s'impliquer à l'avenir dans des réflexions ou actions concourant à une meilleure santé sur le territoire

Les données proviennent :

- de sources documentaires et statistiques – Cf *Liste en annexe*
- d'entretiens semi-directifs avec 46 personnes ressources impliquées sur le territoire – Cf *Liste en annexe*
- d'éléments quantitatifs et qualitatifs recueillis dans le cadre de 7 Groupes de Travail thématiques.

Les thèmes des Groupes de Travail :

- ♦ Accès aux soins
- ♦ Santé mentale
- ♦ Promotion de la santé
- ♦ Information - Coordination
- Valorisation de l'existant
- ♦ Logement – Environnement
- ♦ Mobilité
- ♦ Parcours des personnes en
perte d'autonomie

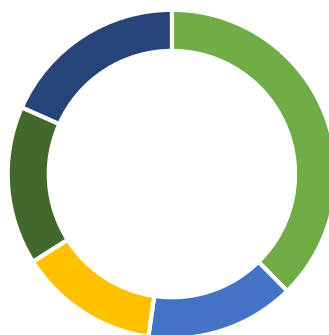


*Cf Liste des participants
et calendrier des réunions
en annexes.*

109 personnes différentes ont participé aux Groupes de Travail.

Chaque groupe a réuni de 5 à 34 participant-e-s,
selon les thèmes et les réunions.

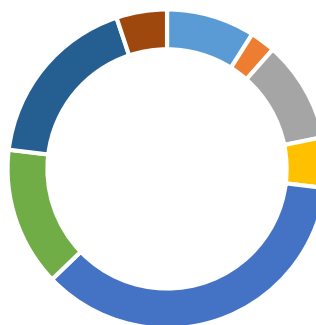
Profils des participant-e-s aux Groupes de Travail



- Agents d'institutions publiques
- Membres d'associations
- Citoyen-ne-s
- Elu-e-s
- Professionnels libéraux

Secteurs d'activité des participant-e-s aux Groupes de Travail

- Enfance - Jeunesse -
Education - Culture
Justice
- Logement -
Environnement
Transports - Mobilité
- Soins - Promotion de la
santé
Santé mentale
- Social - Médico-social



Ces données quantitatives et qualitatives recensent les points forts du territoire et les axes de progrès, ainsi que les attentes des professionnels et des usagers.

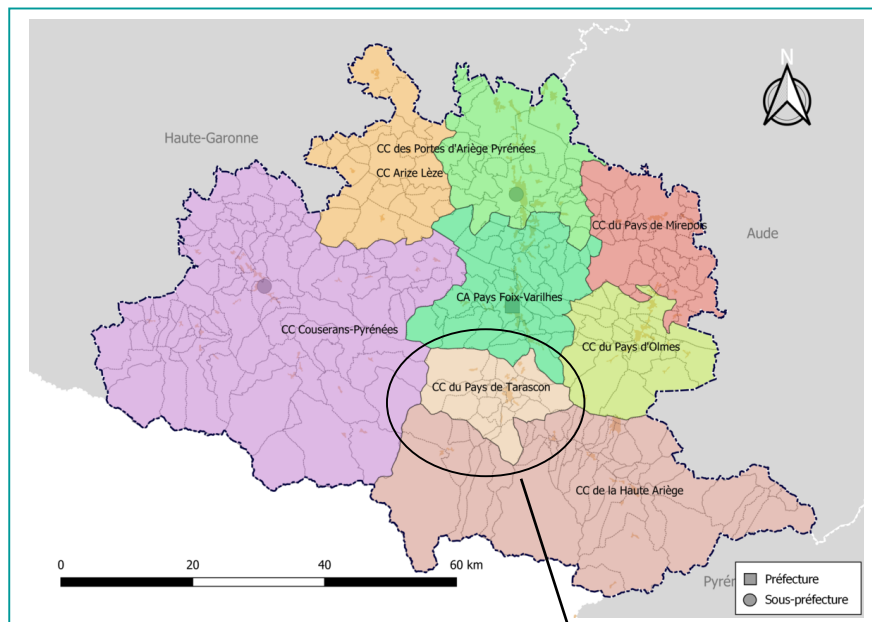
A partir de cet état des lieux général, ont été identifiés les besoins du territoire – qu'ils soient clairement exprimés ou latents –, traduits en axes prioritaires de travail (Cf page 13 et suivantes).

Ce diagnostic a été analysé par l'Equipe Projet du 28 mai 2021 et validé par le Comité de Pilotage du 3 juin 2021.

1 – LE TERRITOIRE

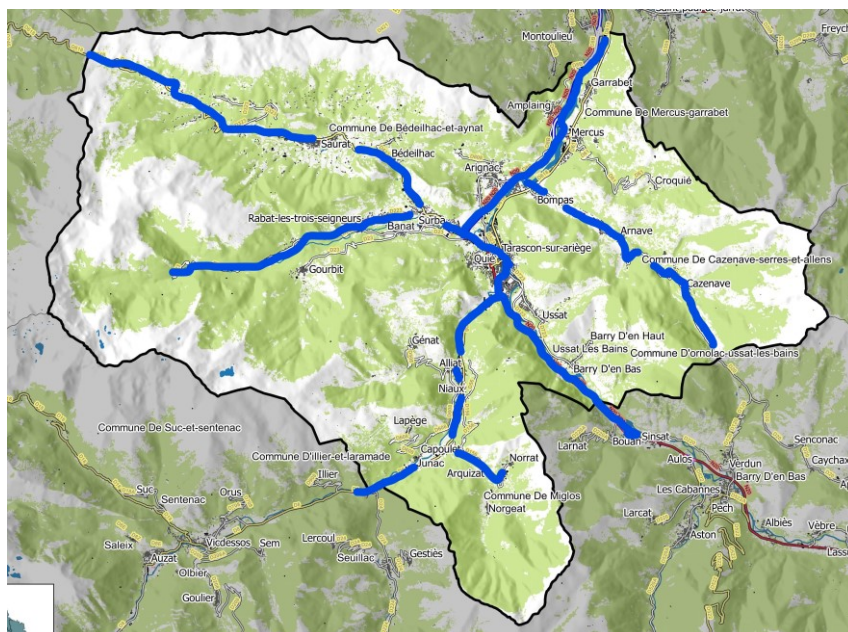
1 – Données générales

Le Pays de Tarascon est situé dans le département de l'Ariège (09).



Le territoire est traversé par la Route Nationale 20 qui relie Toulouse à Andorre.

Il s'étend sur 222 km², et s'organise en 5 vallées principales :



Territoire partagé entre zone de piémont et zone de montagne, l'altitude y varie fortement : 432 m à Mercus Garrabet, 2196 m au Pic des Trois Seigneurs.

C'est également un territoire à faible densité de population : 38 habitants au km².
53% de la surface du Pays de Tarascon est recouvert de forêt.

La Communauté de Communes du Pays de Tarascon a été créée en 1996, et regroupe 20 communes :

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| ▪ Alliat | ▪ Mercus-Garrabet |
| ▪ Arignac | ▪ Miglos |
| ▪ Arnave | ▪ Niaux |
| ▪ Bédeilhac-Aynat | ▪ Ormolac-Ussat-Les-Bains |
| ▪ Bompas | ▪ Quié |
| ▪ Capulet-Junac | ▪ Rabat-Les-Trois-Seigneurs |
| ▪ Cazenave-Serres-Allens | ▪ Saurat |
| ▪ Génat | ▪ Surba |
| ▪ Gourbit | ▪ Tarascon-sur-Ariège |
| ▪ Lapège | ▪ Ussat |

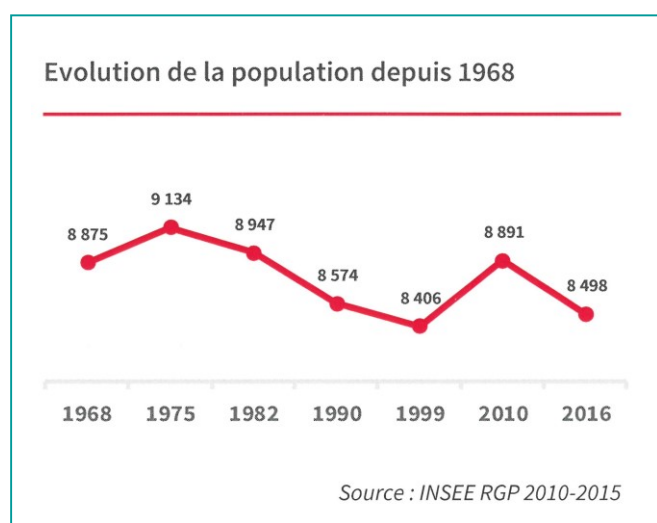
2 - Population et modes de vie

Le Pays de Tarascon compte 8 399 habitants au 1^{er} janvier 2020.

Deux communes comptent plus de 1 000 habitants : Tarascon-sur-Ariège et Mercus-Garrabet.
Dans les 18 autres communes, le nombre d'habitants varie de 21 (Génat) à 707 (Arignac).

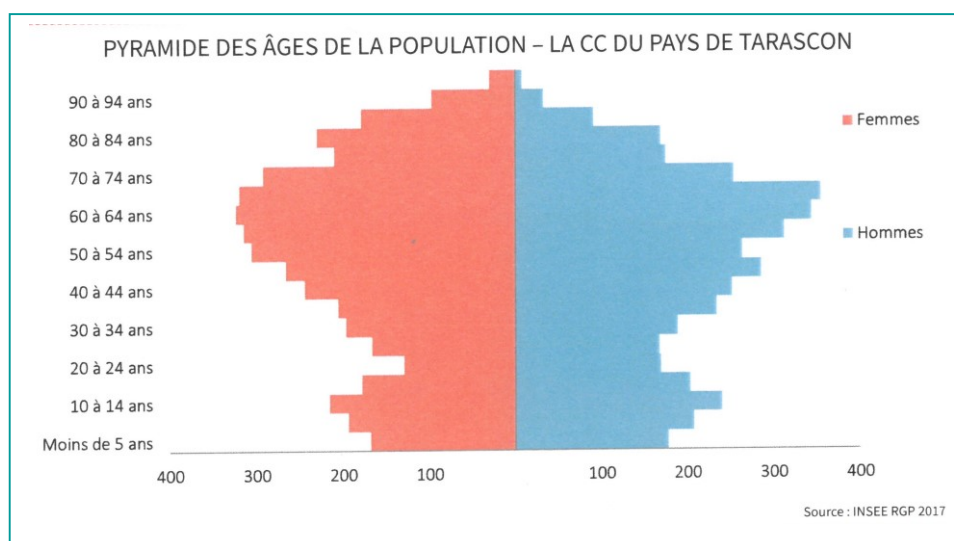
Depuis dix ans, le nombre de naissances est inférieur à celui des décès, et le nombre d'arrivées sur le territoire est inférieur à celui des départs.

Le territoire connaît ainsi une **décroissance démographique** (- 0,9% par an en moyenne depuis 2012).



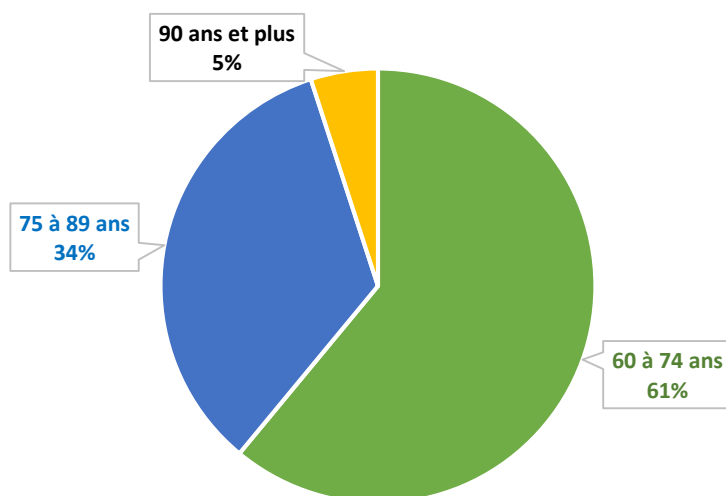
La population est **âgée et vieillissante** : depuis 2010, la proportion d'habitants âgés de plus de 65 ans s'est accrue par rapport à celle des jeunes de moins de 20 ans.

Aujourd'hui, **38% de la population est retraitée** et **18% a moins de 18 ans**.





LES SENIORS



88% des personnes âgées de 75 ans et plus vivent à domicile → 1 112 personnes.

Parmi celles-ci, 38% sont seules à domicile → 422 personnes.



LES FAMILLES

40% des familles sont des familles avec enfants.

Parmi celles-ci, 24% sont des familles monoparentales → 241 familles.

3 - Conditions de vie

En termes d'indicateurs sociaux et professionnels, les inégalités sociales pouvant avoir une influence sur l'état de santé des habitants sont plus fréquentes dans le Pays de Tarascon qu'au niveau national :

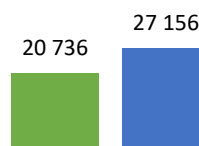


Pays de Tarascon



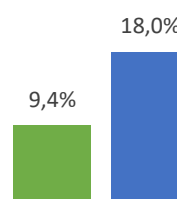
France métropolitaine

Le revenu imposable annuel moyen par foyer est de 20 736 €, soit - 25% par rapport à la moyenne nationale.

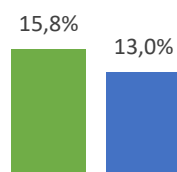


Parmi les actifs ayant un emploi,

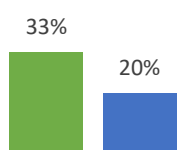
- ♦ les employés et ouvriers sont sur-représentés, au regard des parts observées dans la région et au niveau national ;
- ♦ la part des cadres est moins élevée (9,4 %).



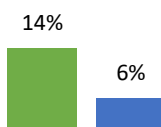
Le taux de chômage est de 15,8% pour l'ensemble de la population.



Le taux de chômage est de 33% pour les 15-24 ans non scolarisés.



14 % des habitant-e-s sont allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA).



4 - Cadre de vie

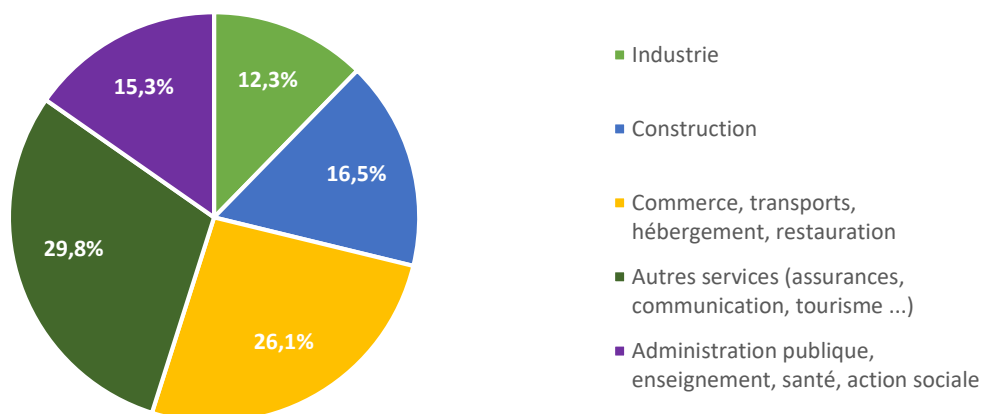
ÉCONOMIE



Le Pays de Tarascon a disposé durant le XX^{ème} siècle d'un tissu industriel et artisanal important dans les secteurs du textile et de la métallurgie.

Les usines Péchiney y ont développé la production et l'alliage d'aluminium jusqu'à leur fermeture en 2003, qui a entraîné la suppression de 300 emplois sur le territoire.

Aujourd'hui, **l'industrie représente 12% de l'économie locale**, et le **développement du tourisme vert et de pleine nature, et des services afférents**, est une piste explorée pour pallier la désindustrialisation relativement récente du territoire.



Le territoire dispose de **1 100 entreprises et 2 460 emplois** au 1^{er} janvier 2020.



LOGEMENT

Le Pays de Tarascon bénéficie d'un **parc de logements relativement ancien** :
34,1 % des logements ont été construits avant 1946 (21 % en Occitanie).

33 % des logements sont des **résidences secondaires**, ce qui est une **part élevée**.

268 logements sont **des Habitations à Loyer Modéré (HLM)**, soit 6,5%.

11 % sont considérés comme des **logements indignes**.

Le territoire est **très peu fourni en logements de petite taille**
comme les studios (2% des logements) et les T2 (10%).

Les occupants habitent leur logement **depuis 18 ans en moyenne**.

SERVICES



Le territoire dispose de :

- ♦ 3 lieux d'accueil « petite enfance » et 1 Relais d'Assistants Maternelles (RAM)
- ♦ 13 écoles maternelles et élémentaires
- ♦ 1 collège
- ♦ 12 Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles (ALAE) et 2 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- ♦ 1 Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)
- ♦ 67 équipements sportifs et de loisirs, dont 5 stades, une piscine et une base nautique
- ♦ Un espace « France Services »
- ♦ 58 commerces et services de proximité, et un marché de plein vent.

La RN 20 traverse le territoire, et la ville de Tarascon est desservie par une gare ferroviaire située sur l'axe Toulouse – La Tour de Carol.

Un service de **Transport A la Demande** est également à la disposition des habitant-e-s, sur réservation et selon des itinéraires couvrant l'ensemble du territoire.

La configuration géographique du territoire garantit aussi un potentiel important en activités de **Sport Nature**.



VIE ASSOCIATIVE

Le territoire est particulièrement **dynamique en matière de vie associative** :
on dénombre 4,1 associations présentes pour 100 habitants,
contre 2,4 en France métropolitaine.

2 - LA SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

1 – L'état de santé de la population

Les données principales concernant l'état de santé de la population du Pays de Tarascon, et les problématiques rencontrées, sont les suivantes :

- un **taux de mortalité** stable sur les 5 dernières années
alors qu'il diminue au niveau national, régional et départemental ;
- une hausse des admissions en **Affection de Longue Durée dues au cancer ou au diabète**
même si elles demeurent inférieures aux données nationales et régionales ;
- un recours à la **prévention et au dépistage** encore perfectible,
notamment pour le cancer du sein : l'objectif national est de 80 %. 47,5% des femmes du Pays de Tarascon sont dépistées.
- des indicateurs défavorables pouvant induire des facteurs de risque pour les **enfants et les jeunes** :



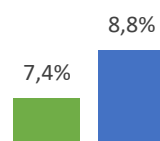
Pays de Tarascon



Académie de Toulouse

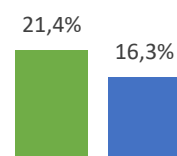
- 7,4 % des élèves de Grande Section de maternelle (5-6 ans) sont en **surcharge pondérale**,

ce qui est inférieur à la moyenne de l'Académie.



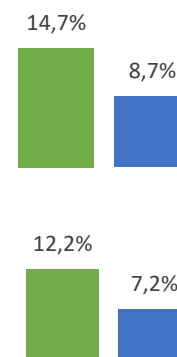
- 21,4 % des élèves de Sixième (11-12 ans) sont en **surcharge pondérale**,

ce qui est supérieur à la moyenne dans l'Académie.



- 14,7 % des élèves de Grande Section et 12,2 % des élèves de Sixième ont **au moins une dent cariée non traitée**,

ce qui est supérieur à la moyenne dans l'Académie.



Données 2017

- Dans le Pays de Tarascon : 10% des élèves de Grande Section de maternelle ont **un téléviseur dans leur chambre** ; 25% des élèves de sixième.
- Sur l'ensemble de la région Occitanie, les jeunes de 17 ans consomment plus de substances psychoactives - **alcool, tabac, cannabis** – que leurs homologues métropolitains.

2 – Les ressources en santé

Cf cartographies des acteurs pages suivantes.

En synthèse :

Le **paysage de l'offre de soins de premier recours** indique que depuis 2013 :

- La densité de **médecins généralistes** a fortement baissé (- 24%).
Il y a aujourd'hui 4 médecins généralistes sur le territoire, dont la moitié est âgée de plus de 60 ans.
- La densité de **dentistes** a également fortement diminué (- 15%).
20% des dentistes en activité ont plus de 60 ans.
- A contrario, la densité des **infirmiers libéraux** a très fortement augmenté (+ 96%).

Les médecins généralistes du territoire consultent en journée du lundi matin au vendredi soir.

Les nuits, week-ends et jours fériés : Allo Médecins (3966) propose un accueil sur rendez-vous à St Jean de Verges, ou une visite à domicile, après régulation téléphonique.

Le territoire est identifié par l'ARS **Zone d'Intervention Prioritaire** (ZIP) pour les médecins, ce qui signifie qu'il est caractérisé par une offre de soins insuffisante, et/ou par des difficultés d'accès aux soins concernant la profession de médecin.

Le **taux d'équipement en EHPAD** (Etablissements d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes) **et SSIAD** (Services de Soins Infirmiers A Domicile) est relativement proche de celui du département et de la région.

- L'établissement médico social appelé « Hôpital Jules Rousse » à Tarascon sur Ariège propose aujourd'hui 128 lits d'EHPAD, 6 places d'accueil de jour et 29 places de SSIAD. En 2020, le taux d'occupation de l'EHPAD est de 85,7% et celui de l'accueil de jour de 32,1%.
- La Villa des Roses à Ussat les Bains est une Résidence Autonomie (ex foyer logement) qui propose 28 places d'hébergement non médicalisé.

2 Services d'**Aide et d'Accompagnement à Domicile** interviennent sur le territoire :

- Ariège Assistance (qui a intégré les activités de l'association Le Cantou au 01/01/21)
- Ariège Pyrénées Multiservices (APM).

La spécificité du territoire est également de disposer d'un **établissement thermal** qui a accueilli près de 1 400 curistes en 2019 pour des indications relatives aux maladies neurologiques, affections psychosomatiques, affections gynécologiques.

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination g rontologique)

Le Centre local d'information et de coordination (CLIC) est un guichet unique de proximit  dont le r le est de conseiller, informer et orienter les a n s et leur famille, ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant aupr s des personnes  g es.

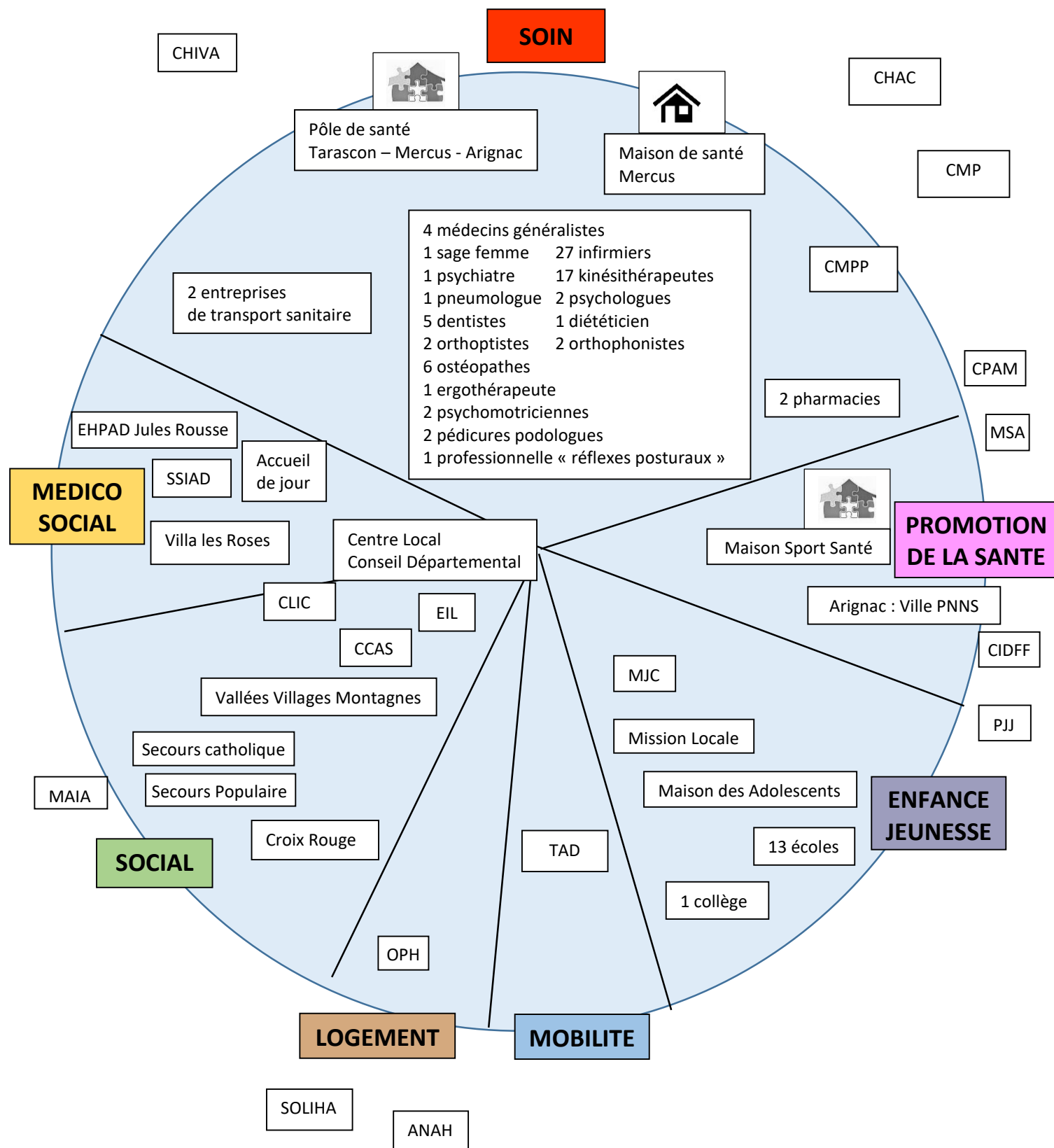
Le CLIC du Pays de Tarascon a accompagn  554 personnes en 2019.

La moiti  environ a b n fici  d'un plan d'aide APA (Allocation Personnalis e d'Autonomie).

La Ville d'Arignac a sign  en juillet 2019 la **Charte «Villes actives » du Programme National Nutrition Sant » (PNNS)** et, dans ce cadre, met en place de l'activit  physique adapt e et des ateliers « Di t tique »   destination des habitant-e-s de l'intercommunalit .

Cartographies des acteurs impliqués dans le secteur de la santé, dans le Pays de Tarascon

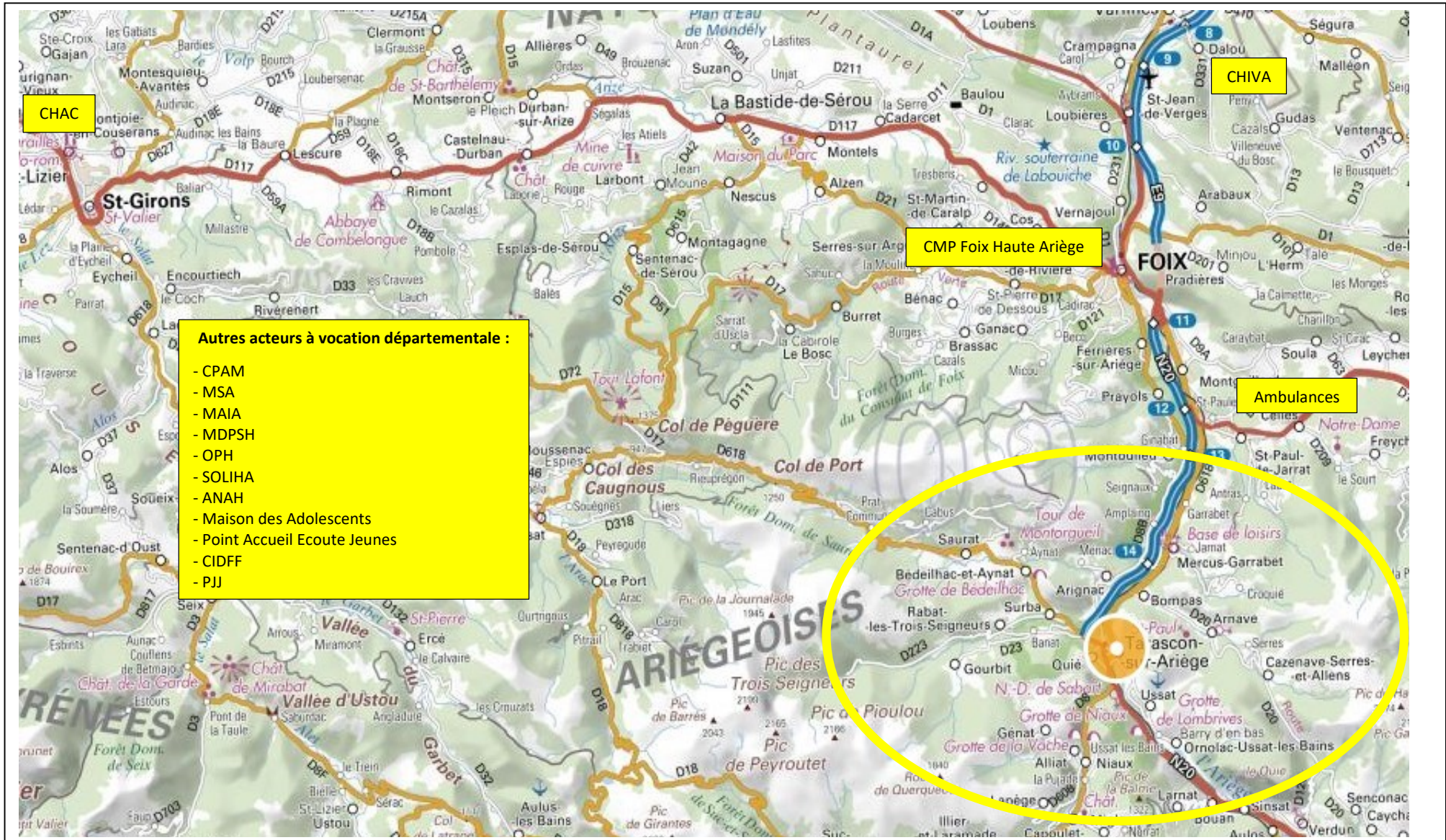
a - Cartographie par secteur d'activité



Cf glossaire en Annexe 9

b - Cartographie par secteur géographique

Cf glossaire en Annexe 6



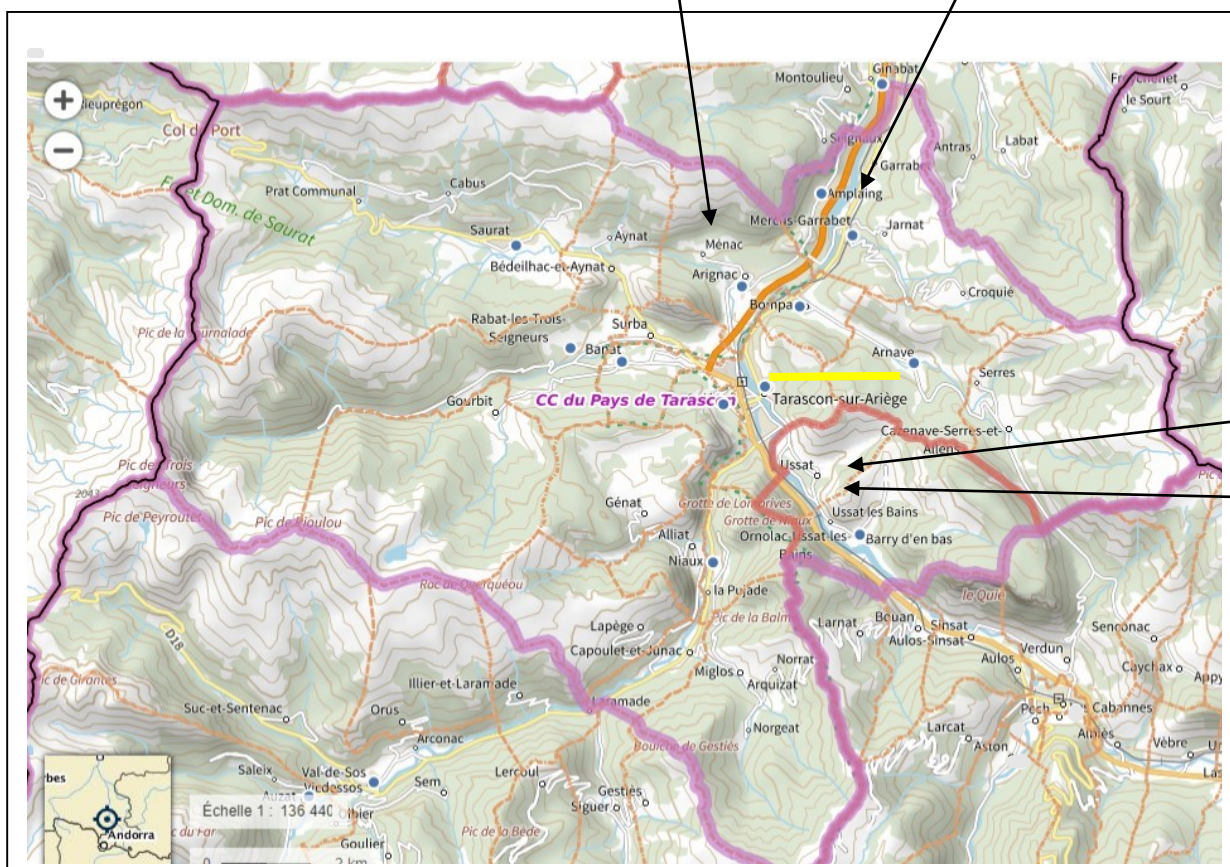


- 1 médecin généraliste
- 2 kinésithérapeutes
- 2 orthoptistes
- 1 orthophoniste
- 1 psychomotricienne
- 1 ergothérapeute
- 1 professionnelle
« réflexes archaïques /
réflexes posturaux ».

Ville PNNS

Ambulances

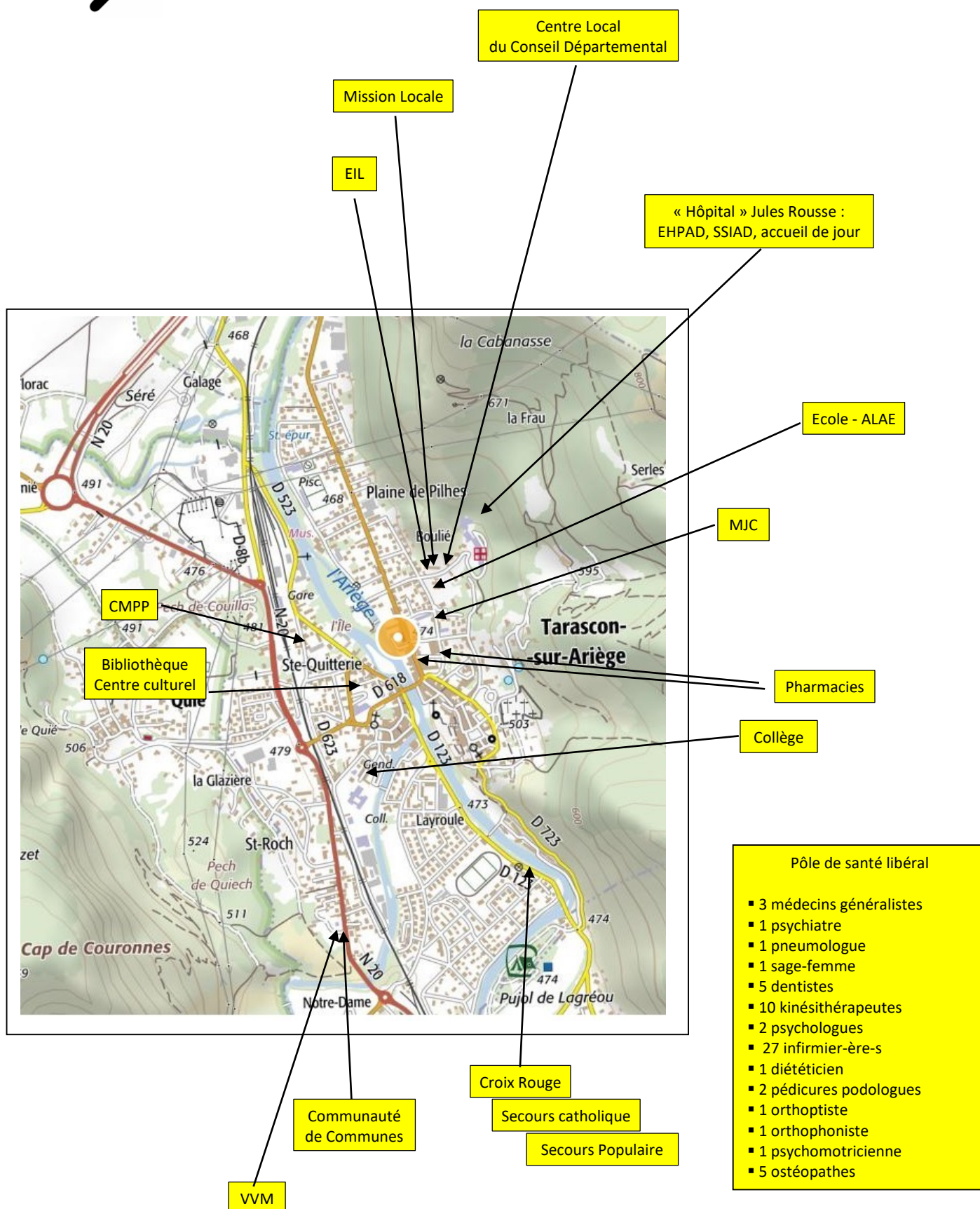
Maison de Santé



Thermes

Villa les Roses

- Ecoles et ALAE



3 - Actions et coopérations mises en œuvre

Le Pays de Tarascon est particulièrement riche en matière de coopération et de lieux de coordination.

Le Pôle de Santé libéral Tarascon - Mercus - Arignac

C'est une dynamique associative de professionnels de santé libéraux, initiée en 2012, qui porte un projet de santé et a été labellisée Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) **multi-sites**.



Ce projet est partagé par près de 40 professionnel-le-s :

4 médecins généralistes ; 1 psychiatre ; 1 pneumologue ; 1 sage-femme ; 5 dentistes ; 4 cabinets de kinésithérapie regroupant 12 kinésithérapeutes ; 2 psychologues ; 9 cabinets infirmiers regroupant 27 infirmier-ère-s ; 1 diététicien ; 2 pédicures podologues ; 2 orthoptistes ; 2 orthophonistes ; 2 psychomotriciennes ; 1 ergothérapeute ; 1 professionnelle « Réflexes archaïques / réflexes posturaux » ; 2 pharmacies.

Protocoles de coopération Médecins – Infirmiers

- ° Diagnostic et initiation de la prise en charge de la fragilité du sujet âgé
- ° Protocole ASALEE (Action de Santé Libérale En Equipe) autour du : diabète, risque cardio-vasculaire, BPCO*, remise en mouvement ...

Thèmes de travail collectifs

- ° Ateliers collectifs « Se libérer du tabac » ; « Promotion de la santé – Lutter contre la sédentarité / Nutrition »
- ° Santé de la femme et périnatalité
- ° Dépistage des cancers
- ° Vaccination
- ° Addictions

Micro-structure « Addictions »

C'est un dispositif co-construit par le Pôle de Santé et l'Association Information Prévention aDdictions (AIPD). L'objectif est de faciliter l'accès aux soins pour les patients ayant des problèmes d'addiction, dans une approche pluri professionnelle (médecin, travailleur social, psychologue libérale). Le patient est orienté vers la structure par son médecin.

Maison Sport Santé

Le Pôle de Santé a obtenu fin 2019 la labellisation « Maison Sport Santé ». C'est la première du département.

Les activités proposées :

- ° Lutte contre la sédentarité et promotion de la marche du quotidien
- ° Rugby Santé
- ° Réhabilitation respiratoire
- ° Atelier « se (re)sentir mieux »
- ° Atelier Repérage BPCO*
- ° Gym'cancer
- ° Qi Gong

En 2020, 150 personnes ont participé aux activités de la Maison Sport Santé.



Maison de santé pluriprofessionnelle

C'est une équipe de professionnels de santé de proximité qui partagent un projet de santé commun et qui exercent leurs activités de façon coordonnée et pluri-professionnelle, au bénéfice des patients d'une même zone géographique.

Ces équipes peuvent associer des compétences médicales et para-médicales, des pharmaciens et des biologistes.

Maison Sport Santé

Label délivré par le Ministère de la Santé et le Ministère des Sports.

Objectif : accompagner les personnes souhaitant commencer ou reprendre une activité physique et sportive pour leur bien-être, mais aussi, leur santé.

L'originalité des Maisons Sport-Santé réside dans la collaboration étroite entre professionnels du sport et de la santé pour offrir un suivi personnalisé et sur mesure prenant en compte l'âge, l'état de santé et le niveau de la personne à accompagner.

* BPCO = BronchoPneumopathie Chronique Obstructive.



La Maison de Santé « José Lorenzo » à Mercus

Hébergée à Mercus dans un bâtiment construit par la Mairie, la Maison de Santé de Mercus est **un des sites** de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle multi sites.

Elle est ouverte depuis le 1^{er} janvier 2019 et accueille aujourd'hui 9 professionnels développant un mode d'exercice libéral, collectif et coordonné : 1 médecin généraliste ; 2 kinésithérapeutes ; 2 orthoptistes ; 1 orthophoniste ; 1 psychomotricienne ; 1 ergothérapeute ; 1 professionnelle « réflexes archaïques / réflexes posturaux ».

D'autres coopérations d'acteurs ont une déclinaison sur le territoire du Pays de Tarascon :

MAIA

Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie

Le Pays de Tarascon est intégré au Secteur de Foix Haute Ariège de la MAIA 09.

La MAIA associe tous les acteurs sanitaires et médico-sociaux engagés dans l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, et leurs aidants, grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins.

La démarche se décline en 3 outils : Table de concertation, Guichet intégré et Gestion de cas.

A partir de 2022, les MAIA seront intégrées dans les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC), outils visant à soutenir la coordination des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social dans la prise en charge des parcours complexes

Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)

Un PTSM est en cours de mise en œuvre sur le département de l'Ariège.

Un PTSM est un outil de déclinaison de la politique de santé mentale, élaboré à l'initiative des acteurs locaux avec pour objectif d'améliorer l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture.

Conseil Territorial de Santé (CTS)

Un Conseil Territorial de Santé existe sur le département de l'Ariège.

Instance de démocratie sanitaire, le CTS participe à la réalisation du diagnostic territorial partagé et contribue à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Projet Régional de Santé.

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

La CPTS Ariège Pyrénées est en cours de constitution.

Elle concerne un territoire de 155 communes, le long de la RN 20.

Les CPTS regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent mieux structurer leurs relations et mieux se coordonner autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

3 – PRINCIPAUX AXES IDENTIFIÉS PAR LES ACTEURS

Pour chaque axe, les Groupes de Travail ont réalisé un état de lieux de l'existant, et identifié :

- *ce qui fonctionne bien,*
- *ce qui pourrait être amélioré.*



Les pages suivantes présentent, sous forme de post-it, les constats réalisés par les membres des Groupes de Travail, chacun-e exprimant son ressenti, sa connaissance et/ou son expérience.

Accès aux soins

La question de la **démographie médicale** est prioritaire sur le territoire.

L'interrogation principale est : comment assurer une offre de soins de premier recours de proximité, quand 3 des 4 médecins généralistes partiront en retraite dans les 7 années à venir ?

D'autant que :

- ° La démographie du territoire est vieillissante
- ° Les jeunes ariégeois déclarent qu'ils resteront vivre en Ariège s'ils ont accès en priorité à 1/ un emploi ; 2/ un logement ; 3/ des services de santé³.

La question de la médecine scolaire se pose aussi : Le médecin de secteur couvre 3 grandes circonscriptions : Couserans, Lavelanet - Mirepoix et Foix – Haute Ariège, dont fait partie le Pays de Tarascon.

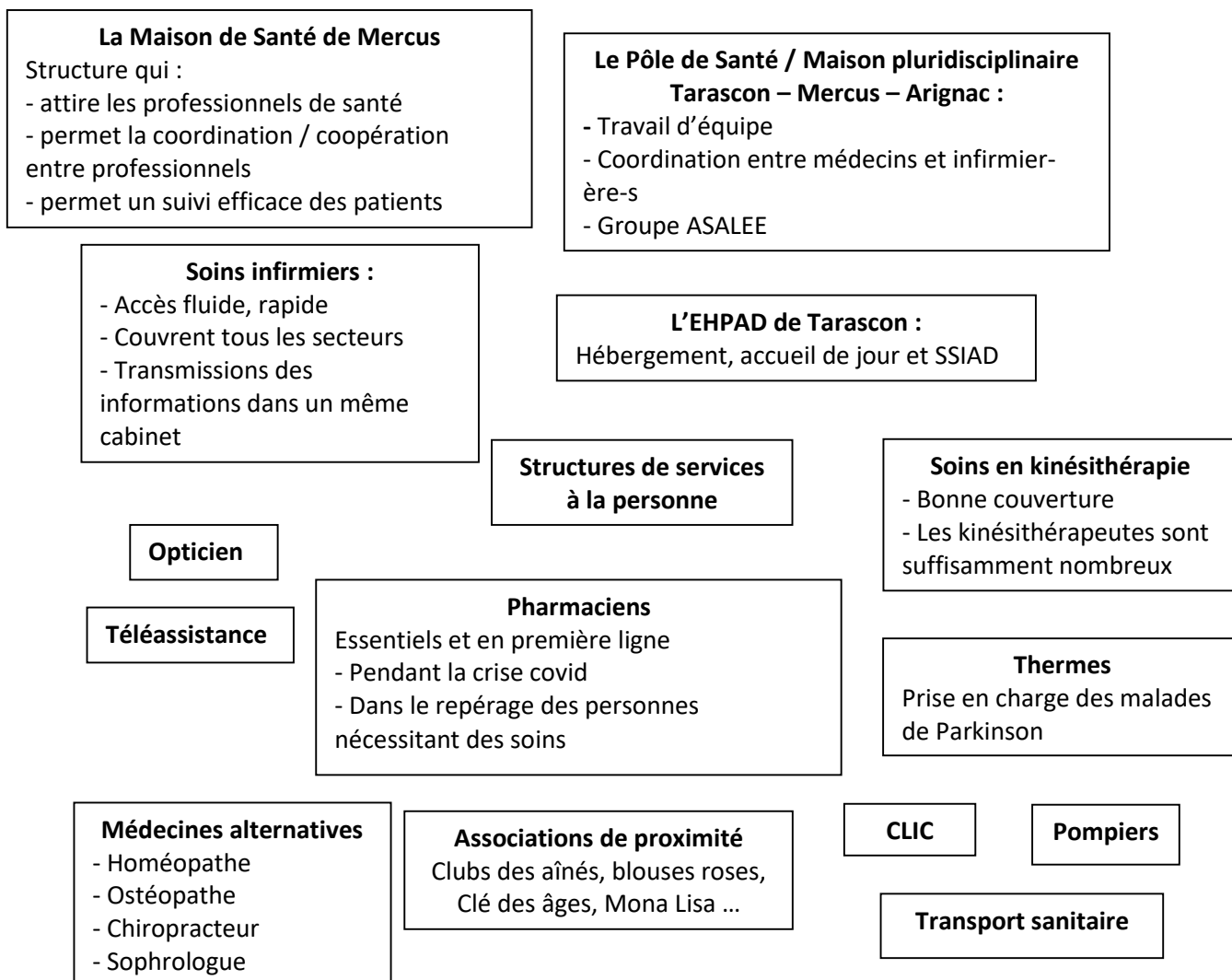
Le médecin de Protection Maternelle et Infantile est partie à la retraite à l'été 2020. A ce jour, le poste n'est pas pourvu.

Au sein de l'EHPAD et du SSIAD de Tarascon sur Ariège, plusieurs postes d'aides soignant-e-s et d'infirmier-ère-s ne sont pas pourvus.

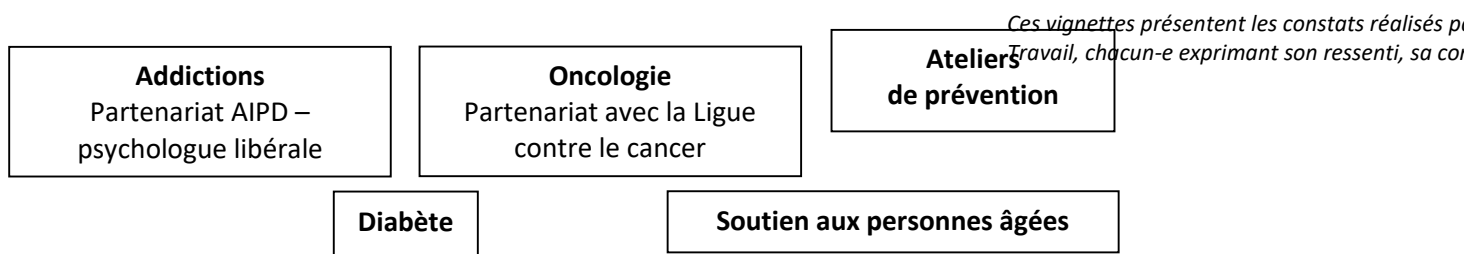
Le poste de médecin thermal est aujourd'hui pourvu, sous forme salariée.

³ Photographie des jeunes ariégeoises – Territoires éducatifs 09 – 2020

✓ Les acteurs, services, structures, dispositifs existant sur le territoire



✓ Les actions et activités mises en œuvre sur le territoire :



✓ Implication des élus locaux

✓ Grande implication des familles, des acteurs médicaux et sociaux pour pallier les manques



Information, concertation, co-élaboration

Manque d'informations des mairies et des citoyens

- sur l'offre de soins et de coordination
- sur les acteurs existants
- sur les ateliers existants

Manque d'informations sur les accès à la santé pour les personnes précaires, socialement défavorisées ou isolées géographiquement

Le futur « hôpital » doit être un projet collectif.

Offre médicale

Désertification médicale

- Manque de médecins généralistes
- Départ à la retraite dans les années proches à venir
- Absence de spécialistes sur le territoire
- Manque de dentistes

Médecine scolaire
(en primaire)

Attractivité du territoire pour les étudiants en médecine

- Problème du logement des internes en médecine, durant leur stage
- Manque de communication sur les atouts de notre territoire rural, en faculté de médecine

Permanence des soins

- Offre médicale inexistante du vendredi 17H au samedi 12H pour les médecins et les dentistes
- Les médecins ne se déplacent plus le soir ni le week-end.

Médecine du travail

Publics et problématiques spécifiques

Personnes en situation de handicap

- Prise en charge des personnes handicapées vieillissantes
- Spécificités de l'accueil et des soins pour les personnes ayant des troubles envahissants du développement (autisme ...)
- Manque de places et d'établissements

Personnes âgées en perte d'autonomie

- Manque de places en EHPAD ?
- Manque de structures de répit pour les aidants

Prise en charge du surpoids

Jeunes

Difficultés d'accès à :

- un centre de planification familiale ou équivalent
- un psychologue (jeunes en mal-être, avec difficultés financières)

Déplacements

Difficulté de se déplacer dans une autre ville quand on n'a pas le permis et/ou la voiture

Pas d'organisation du transport pour se rendre à l'accueil de jour



Ces vignettes présentent les constats réalisés par les membres des Groupes de Travail, chacun-e exprimant son ressenti, sa connaissance et/ou son expérience.

Santé mentale

De nombreuses activités sport santé et bien être sont mises en place sur le territoire.

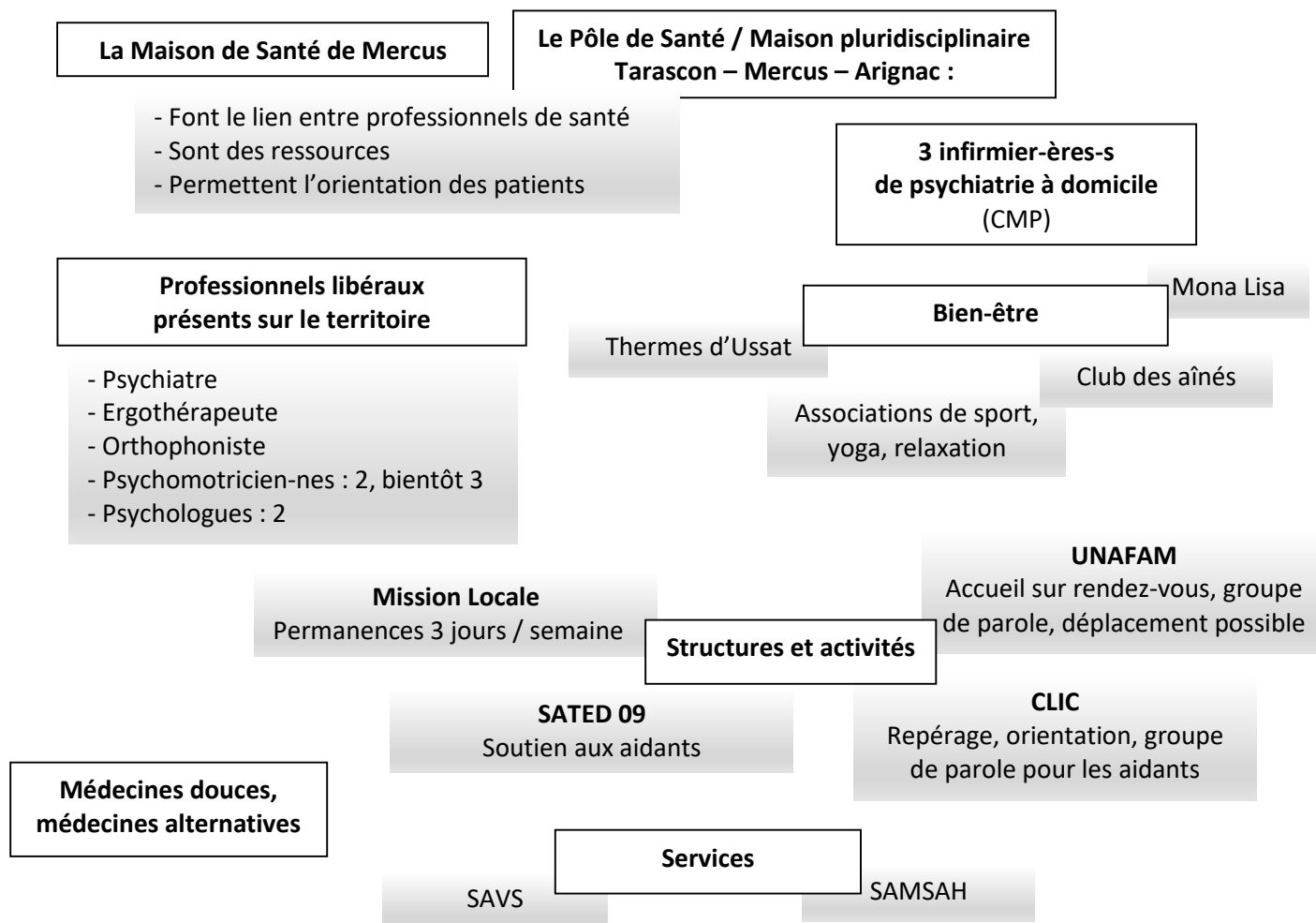
Un médecin psychiatre consulte en libéral depuis septembre 2019.

En revanche

- Il n'existe pas d'Unité Alzheimer ni d'unité de vie protégée au sein de l'EHPAD « Hôpital Jules Rousse ».
- Le Centre Médico Psychologique (CMP) n'a plus d'antenne à Tarascon depuis 2018.
Le CMP le plus proche est à Foix. Une première rencontre avec un-e infirmier-ère peut se faire dans un délai de 3 semaines mais les suivis nécessaires restent dans des délais allant jusqu'à 3 ans.
- L'antenne tarasconnaise du Centre Médico Psycho Pédagogique dispose d'un orthophoniste, un psychologue, un psychomotricien. Toutefois, des dysfonctionnements internes ne permettent pas de répondre aux besoins du territoire, a fortiori dans des délais raisonnables (12 mois d'attente).
- Il n'y pas de Groupe d'Entraide Mutuelle.

Au vu du profil de la population, l'orientation vers des consultations privées libérales, parfois à l'extérieur du département, pose des problèmes financiers, et aggrave les inégalités sociales de santé.

✓ Les acteurs, services, structures, dispositifs existant sur le territoire



✓ Les liens entre acteurs de la santé et du social

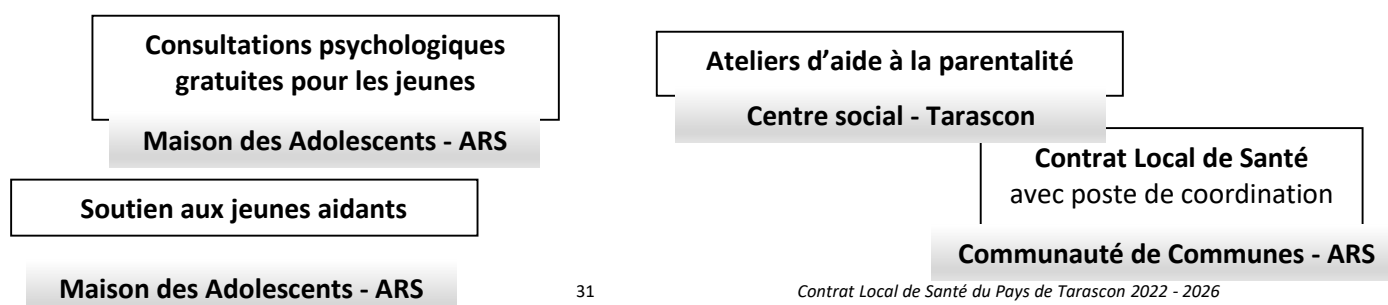
Ces vignettes présentent les constats réalisés p
Travail, chacun-e exprimant son ressenti, sa co



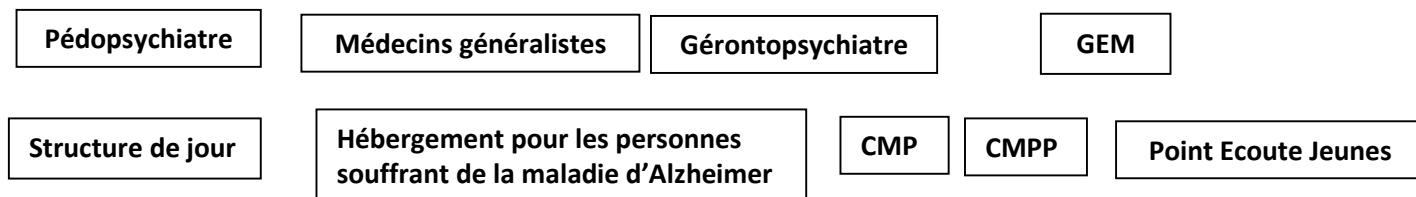
✓ Inclusion et regard globalement positif



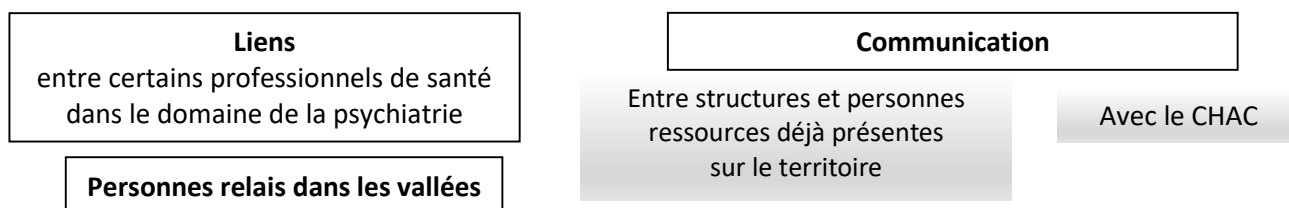
✓ Des projets en cours de réflexion sur le territoire



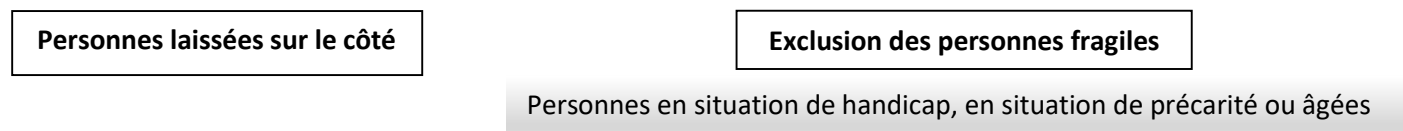
➤ Manque de professionnels, structures, dispositifs sur le territoire



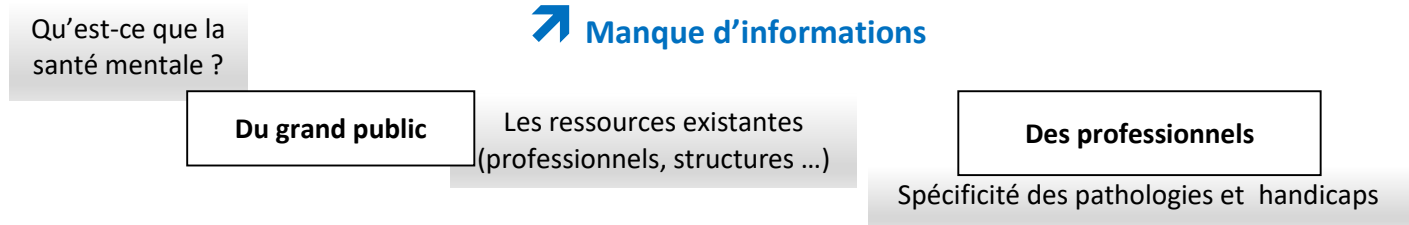
➤ Des liens insuffisants entre acteurs



➤ Exclusion



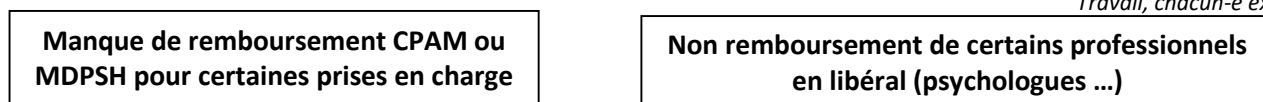
➤ Manque d'informations



➤ Délais de prise en charge

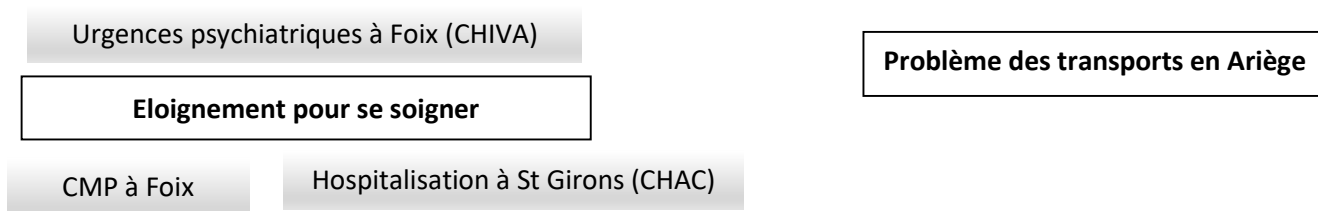


➤ Prises en charge financières



Ces vignettes présentent les constats réalisés par le Travail, chacun-e exprimant son ressenti, sa connaissance...

➤ Déplacements



Promotion de la santé

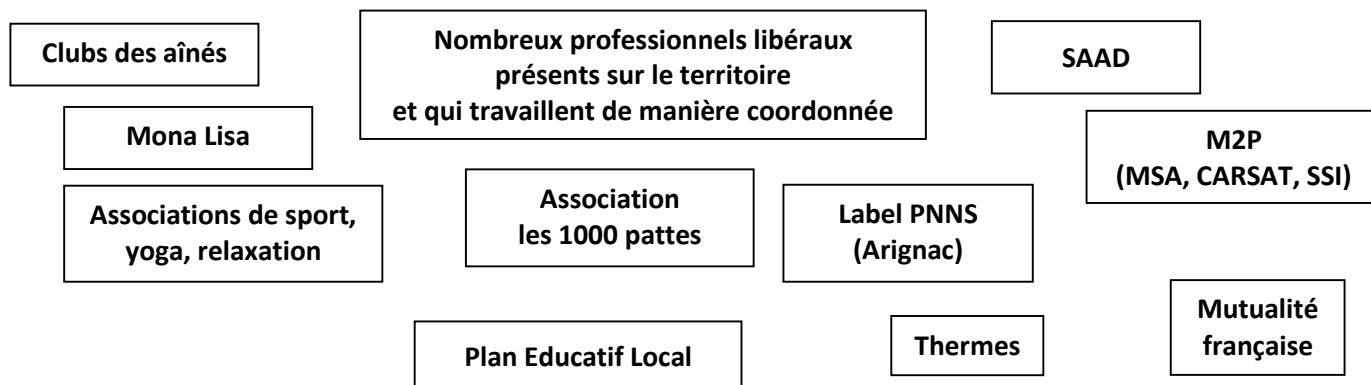
Le territoire est particulièrement dynamique en matière d'actions de promotion de la santé, notamment en direction des personnes âgées ou souffrant d'affections de longue durée.

On constate des indicateurs défavorables pour les enfants du territoire en matière de surcharge pondérale, problèmes dentaires, comportements à risques, et également d'exposition aux écrans : un enfant sur 10 a un téléviseur dans sa chambre à 5-6 ans.

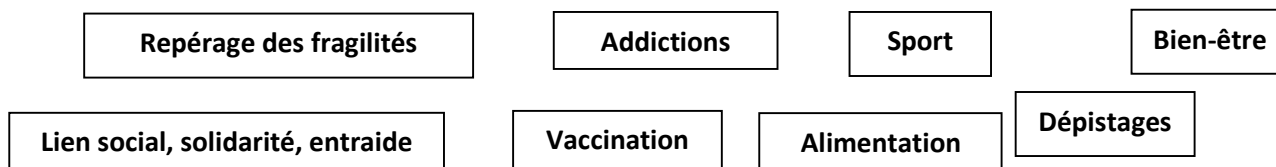
Il n'y a pas de centre de planification familiale ou équivalent sur le territoire (le plus proche est à Foix). La permanence hebdomadaire réalisée par une sage-femme à Tarascon sur Ariège est toutefois une ressource essentielle en matière de prévention, suivi gynécologique, contraception, accès à l'interruption volontaire de grossesse, santé et périnatalité ...

Les données ne sont pas positives en matière de dépistage du cancer du sein : l'objectif national est de 80%. Seules 50,4 % des habitantes l'ont réalisé en 2019.

✓ De nombreuses ressources sur le territoire
Diversité des acteurs et des dispositifs
Motivation



✓ Les thématiques principales des actions menées

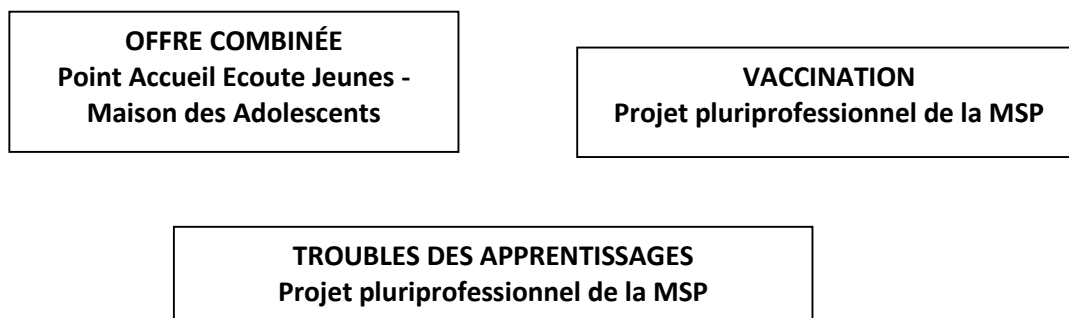


✓ Un cadre bénéfique



✓ Des projets en cours de réflexion sur le territoire

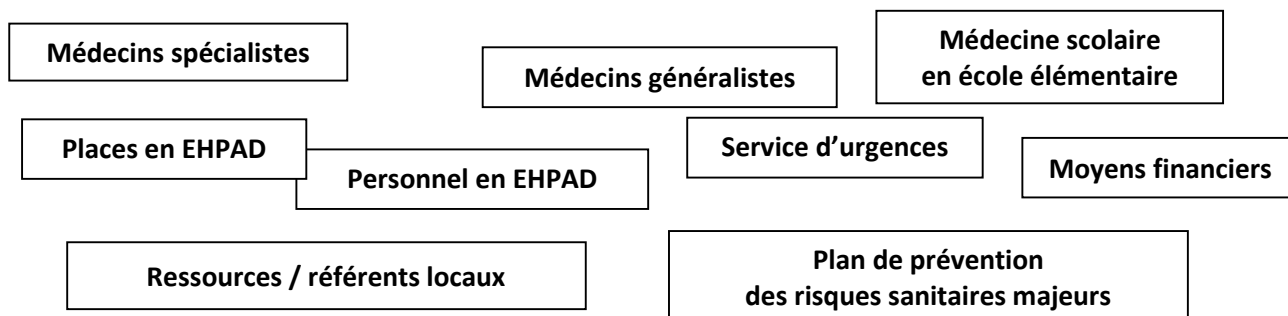
Ces vignettes présentent les constats réalisés par le
Travail, chacun-e exprimant son ressenti, sa contribution



Ce qui pourrait être amélioré

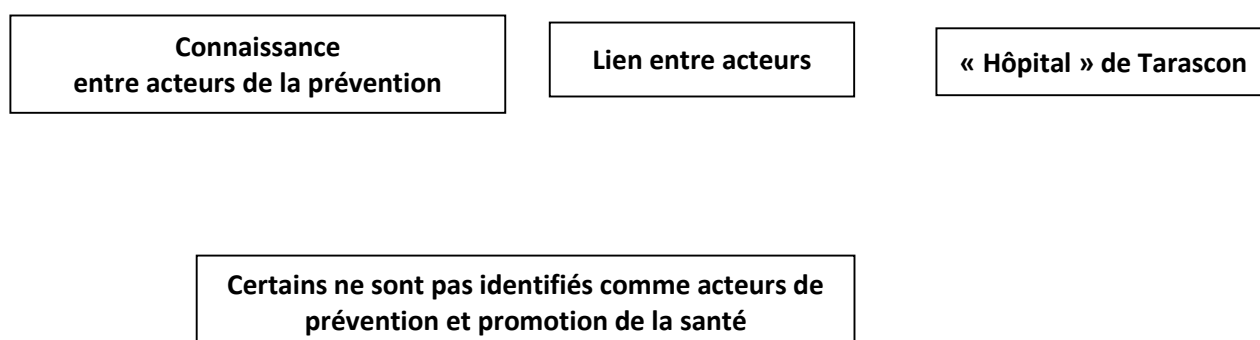
PROMOTION DE LA SANTÉ

➤ Manque de professionnels, structures, dispositifs sur le territoire

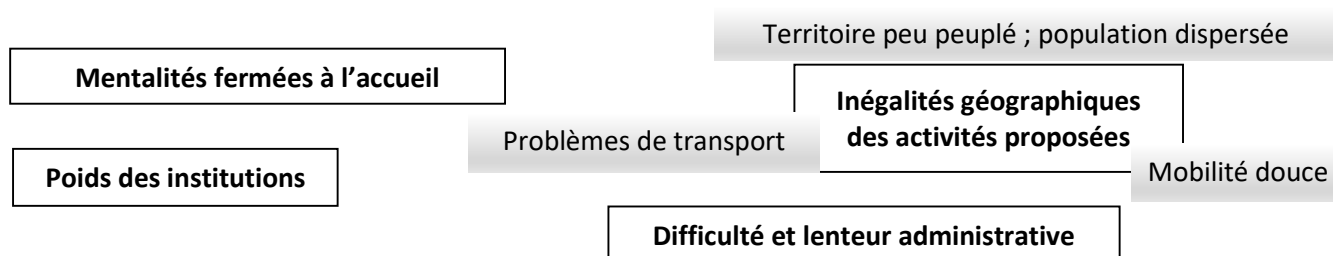


➤ Manque d'information et de lisibilité

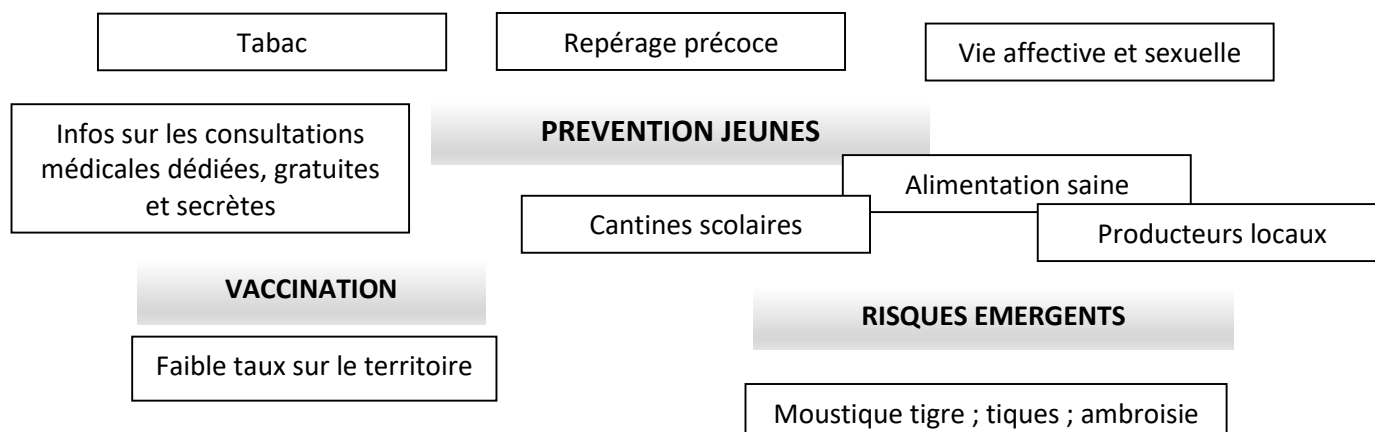
Ces vignettes présentent les constats réalisés par Travail, chacun-e exprimant son ressenti, sa connaissance



➤ Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des actions



➤ Thématiques principales nécessitant des actions renforcées



Coordination et valorisation de l'existant

Il existe des lieux et des moyens dédiés à la coordination sur le territoire (cf p.24-25).

La volonté des acteurs, de travailler ensemble, et leur ténacité, se concrétisent par des pratiques de coopération et coordination performantes.

Toutefois,

- ces lieux et pratiques de coordination sont fragiles, car ils sont fondés sur la bonne volonté de chacun-e ;
- la connaissance réciproque et la concertation entre tous les acteurs et toutes les ressources peut encore être améliorée : entre médecine de ville et hôpital, entre acteurs du soin et professionnels du social et du médico social ...

De plus, l'information des professionnels, des élu-e-s, des citoyen-ne-s concernant les ressources et acteurs existants sur le territoire peut être améliorée.

✓ Une motivation profonde à travailler de façon coordonnée

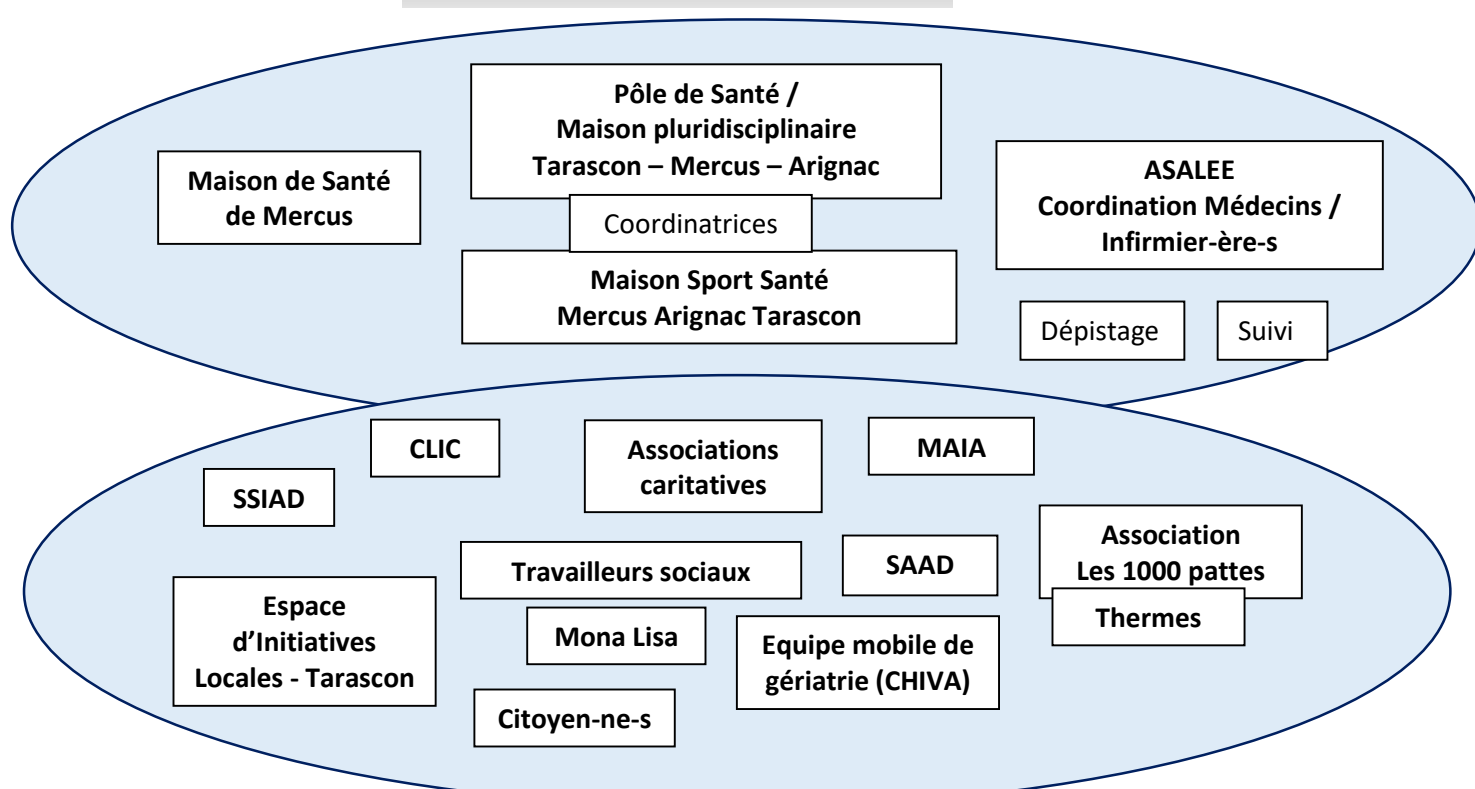
Envie
des différents partenaires de construire
un réseau local, de proximité

Accessibilité
des élus locaux

Solidarité familiale, et de voisinage
en milieu rural

✓ Des pratiques de coordination existantes et performantes, des lieux dédiés à la coordination

Les professionnels de santé
travaillent de manière coordonnée



Bon **suivi** du patient

La coordination a un effet positif

Bonne **dynamique**

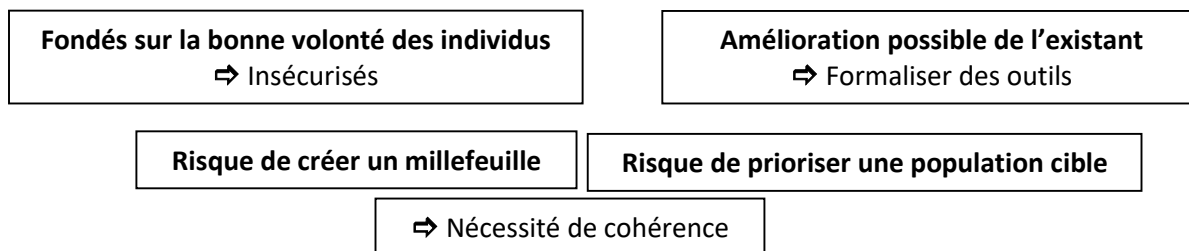
L'**offre de soins** en santé sur le Pays de Tarascon est meilleure que dans le Nord

Maillage permettant la prise en compte de la **précarité**

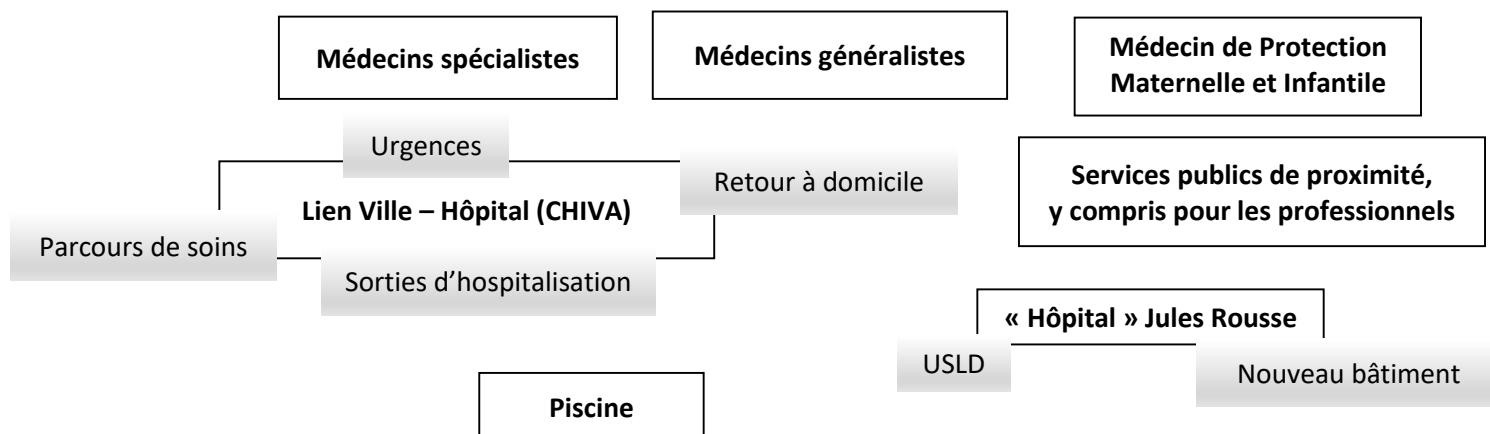
Ces vignettes présentent les constats réalisés par les Groupes de Travail, chacun-e exprimant sa connaissance et/ou son expérience.



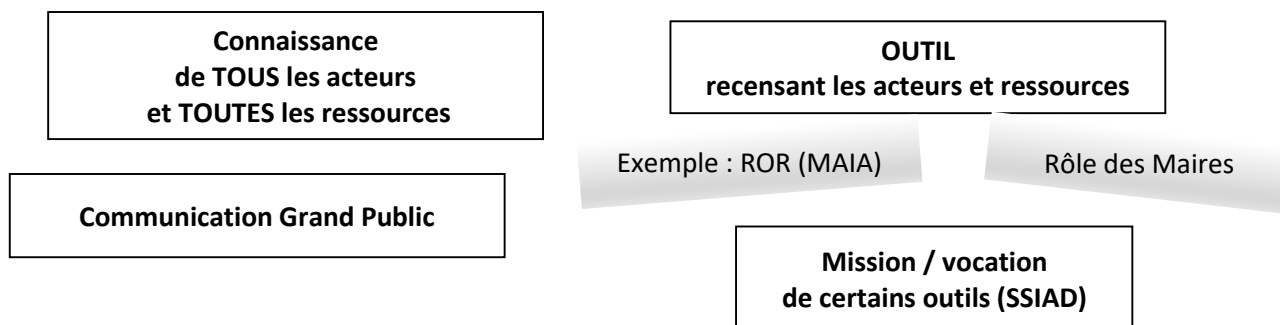
➔ Fragilité des points forts



➔ Manque de professionnels, structures, dispositifs sur le territoire



➔ Manque d'information et de lisibilité



➔ Thématiques principales nécessitant des actions renforcées

Ces vignettes présentent les constats réalisés par les professionnels du territoire, chacun-e exprimant son ressenti, sa corrélation avec le travail, et les actions renforcées à mettre en œuvre.



Logement – Habitat

L'habitat est un des principaux déterminants environnementaux de santé ;
La qualité des logements ressort comme un enjeu important pour préserver la « qualité de l'environnement et le cadre de vie » et pour mieux vivre ensemble.
C'est aussi un enjeu en termes de santé à la fois physique et mentale.

Sur le Pays de Tarascon, on constate

- ✓ un parc de logement ancien (cf p.15),
- ✓ un manque de logements de petite taille (T1 et T2),
- ✓ un manque de logements adaptés aux personnes vieillissantes ou à mobilité réduite.

Les données statistiques étant relativement anciennes, elles devront être réactualisées.

En termes d'environnement :

Malgré un contexte environnemental plutôt favorable au vu du caractère rural du territoire :

- Une qualité de l'air légèrement dégradée est mesurée dans les communes situées le long de l'axe RN 20.
- Une pollution des sols est identifiée sur 5 sites industriels ou anciennement industriels du territoire.

✓ Des dispositifs existants

**Revitalisation
des cœurs de ville**
(Isolation des bâtiments ...)

Contrat « bourg centre »
Région Occitanie – Ville de Tarascon

**Aides financières pour
l'amélioration de l'habitat**

✓ Des ateliers, activités

*Ces vignettes présentent les constats réalisés par le
Travail, chacun-e exprimant son ressenti, sa connais*

Ateliers « Accès au logement »

Mission Locale

**Jardins partagés
Jardins familiaux**

OPH

CCAS

✓ Des projets



Permis de louer
Projet de mise en œuvre en
2021 à Tarascon

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Projet incluant un volet Habitat

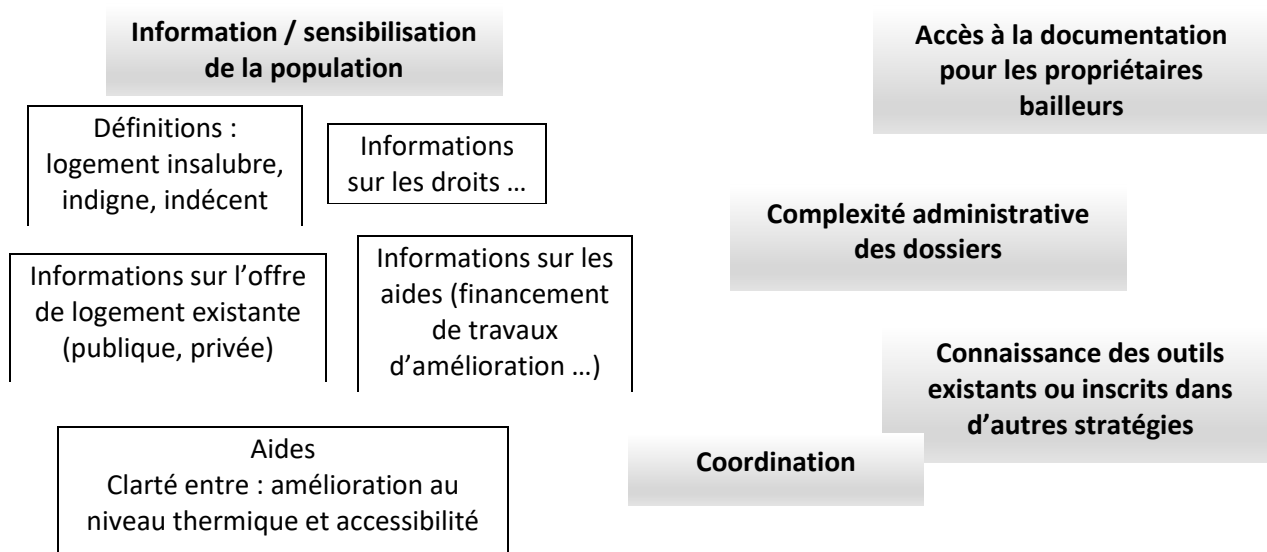
Habitat partagé intergénérationnel
Projet

**Réforme du Diagnostic de
Performance Energétique (DPE)**

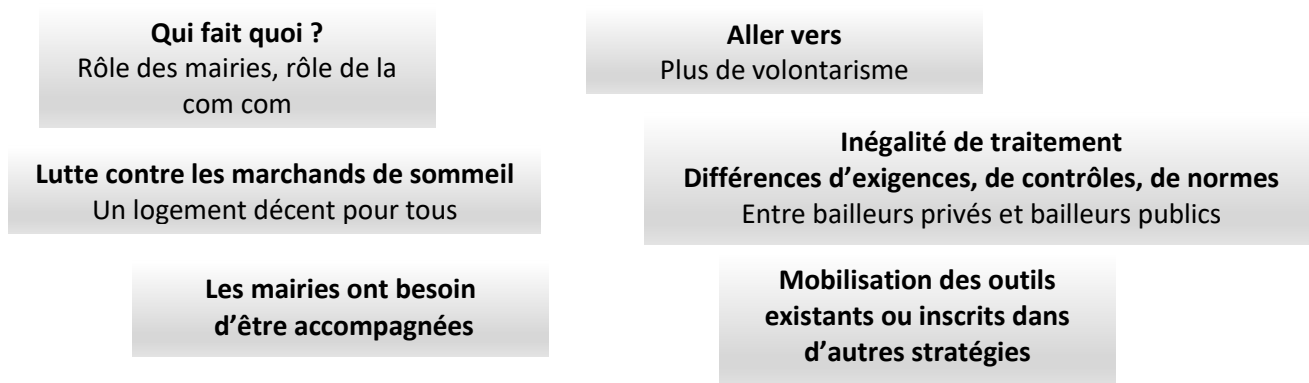
Devient opposable

Nouvelles
obligations pour les
bailleurs sociaux

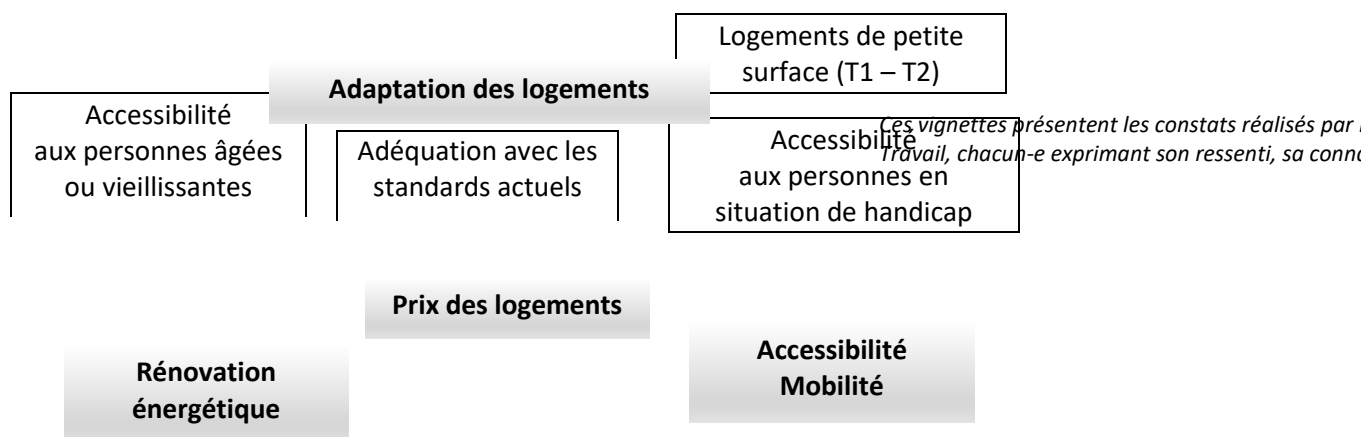
Information, animation, coordination



Clarté et volonté politique



Logements inadaptés aux besoins du territoire



II - CONTRAT LOCAL DE SANTE LES ENGAGEMENTS

III - CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Vu la loi n°2009-897 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 1434-2, L. 1434-1 à L. 1434-17, L. 1435-1, L.1435-8 à L.1435-11 ; R. 1435-16 à R. 1435-36 ;

Vu l'arrêté en date de juillet 2018 portant adoption du Projet Régional de Santé (PRS) d'Occitanie ;

Vu la décision en date du 24 octobre 2018 portant nomination de M. Pierre RICORDEAU en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie ;

Vu le Contrat Local de Santé de Préfiguration signé le 26 septembre 2019 ;

Vu les décisions du Comité de pilotage du CLS du Pays de Tarascon du 3 juin 2021 ;

Vu le vote à l'unanimité du Conseil Communautaire du Pays de Tarascon réuni le 4 juin 2021 ;

Il est convenu ce qui suit :

PRÉAMBULE

Le présent contrat fait suite à une démarche concertée de diagnostic partagé de territoire en matière de santé.

Il est le résultat des réflexions et productions de 7 Groupes de travail thématiques, composés d'élus-e-s, de professionnels de santé, d'acteurs du territoire et de citoyen-ne-s, qui se sont réunis de septembre 2020 à janvier 2021.

Une Equipe Projet et un Comité de Pilotage ont recueilli les propositions des Groupes et bâti l'architecture du présent document.

ARTICLE 1 - PARTIES SIGNATAIRES

Le présent contrat est conclu entre :

- ♦ La Communauté de Communes du Pays de Tarascon, représentée par son Président, Philippe PUJOL ;
- ♦ La Direction Départementale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;
- ♦ L'Agence Régionale de Santé Occitanie ;
- ♦ La Préfecture de l'Ariège ;
- ♦ Le Conseil Départemental de l'Ariège ;
- ♦ La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Ariège ;
- ♦ La Mutualité Sociale Agricole Midi Pyrénées Sud ;
- ♦ Le Pôle de Santé libéral Tarascon – Mercus – Arignac.

ARTICLE 2 - PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE DU CONTRAT

Le périmètre géographique retenu pour le présent Contrat Local de Santé est celui du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon.

ARTICLE 3 – OBJECTIFS GENERAUX DU CONTRAT

L'objectif général est de répondre aux enjeux de santé du territoire et de peser sur les inégalités sociales et territoriales de santé, en mobilisant de façon convergente les ressources sur ce territoire, en lien avec les politiques nationales, régionales, départementales et locales.

ARTICLE 4 - AXES STRATEGIQUES, OBJECTIFS OPERATIONNELS ET ACTIONS DU CONTRAT

Les signataires s'engagent conjointement sur les axes stratégiques suivants :

▶	Axe thématique 1.	Accès aux soins
▶	Axe thématique 2.	Santé Mentale
▶	Axe thématique 3.	Promotion de la santé
▶	Axe thématique 4.	Habitat et environnement

▶	Axe transversal 1.	Information et coordination
▶	Axe transversal 2.	Mobilité
▶	Axe transversal 3.	Parcours des personnes en perte d'autonomie

Chaque axe sera décliné selon les actions suivantes :

AXE THEMATIQUE 1 ACCES AUX SOINS

 **Objectif stratégique :**
Améliorer l'accès aux soins et l'offre de soins

 Objectifs opérationnels	 Actions
1. Attirer de nouveaux professionnels de santé sur le territoire	1.1. Participation à la dynamique départementale de promotion de l'attractivité du territoire, en direction des internes en médecine ° Communication et enquête auprès des internes ° Logement pour les internes en stage
	1.2. Réalisation d'une étude relative aux conditions favorisant l'installation de nouveaux médecins sur le territoire : conditions d'accueil, modes d'organisation, locaux.
2. Garantir l'accès aux soins	2.1. Développement de protocoles de coopération entre professionnels
	2.2. Développement de l'usage de la télémédecine

AXE THEMATIQUE 2 SANTÉ MENTALE

 **Objectif stratégique :**
Faciliter le repérage et l'accès aux soins en santé mentale

 Objectifs opérationnels	 Actions
---	---

3. Faciliter la prise en charge en santé mentale	3.1. Mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)
	3.2. Appui au fonctionnement de la micro structure Addictions
	3.3. Accompagnement au développement des démarches d'« aller-vers »

4. Développer l'information du grand public en matière de santé mentale	4.1. Renforcement des actions de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM)
--	---

AXE THEMATIQUE 3 PROMOTION DE LA SANTE

Objectif stratégique :

Développer / conforter une démarche de promotion de la santé et de prévention sur 3 thématiques prioritaires, pour tout public

 Objectifs opérationnels	 Actions
---	---

5. Prévenir le surpoids et la sédentarité	5.1. Sensibilisation à l'alimentation saine et équilibrée et à un mode de vie actif
	5.2. Mise en place d'un projet éducatif territorial autour de l'alimentation de qualité et l'activité physique

6. Accompagner la vie affective et sexuelle tout au long de la vie	6.1. Information, prévention et accompagnement dans la vie affective et sexuelle
---	--

7. Réduire les freins à la vaccination	7.1. Sensibilisation du grand public et des professionnels de santé au développement de la vaccination
	7.2. Développement de la vaccination

AXE THEMATIQUE 4 HABITAT - ENVIRONNEMENT

Objectif stratégique :

Accompagner le développement d'un urbanisme et d'un environnement favorables à la santé

 Objectifs opérationnels	 Actions
---	--

8. Contribuer à la résorption de l'habitat indigne sur le territoire	8.1. Accompagnement des Mairies dans une connaissance approfondie des notions d'habitat indigne / indécent / insalubre ..., et de leur rôle
---	---

9. Adapter les logements aux évolutions de la population	9.1. Réalisation d'une étude « Habitat » identifiant offre de logement, demande de logement, caractéristiques des logements sur le Pays de Tarascon
	9.2. Intégration de l'objectif d'adaptation des logements aux besoins des habitant-e-s, dans le PLUI en cours d'élaboration

10. Déployer des actions en matière de Santé environnementale	10.1. Formation d'un référent par commune « Santé environnementale et prévention des risques émergents »
	10.2. Mise en place d'actions en matière de santé environnementale, adaptées au territoire

AXE TRANSVERSAL 1 INFORMATION - COORDINATION

Objectif stratégique :

Développer l'information et la coordination en matière de santé globale

 Objectifs opérationnels	 Actions
---	---

11. Disposer d'un outil répertoriant les acteurs et ressources en matière de santé, sur le territoire	11.1. Etablissement et actualisation régulière d'un outil accessible aux professionnels et au grand public
--	--

12. Faire connaître au <u>grand public</u> l'offre de soins, les acteurs et ressources existants	12.1. Communication sur l' « outil répertoire » en direction du <u>grand public</u>
	12.2. Diffusion régulière des actualités « santé » dans les supports de communication locaux existants
	12.3. Organisation de temps de rencontre réguliers à destination des citoyens

13. Développer la connaissance réciproque et la concertation entre <u>acteurs de santé</u>	13.1. Communication sur l' « outil répertoire », en direction des <u>acteurs de santé</u>
	13.2. Organisation de temps de concertation et de formation pluriprofessionnelle réguliers
	13.3. Mise en place d'une cellule territoriale de coordination en période de crise sanitaire

AXE TRANSVERSAL 2 MOBILITE

Objectif stratégique :

Développer les réponses aux besoins de transports pour accéder aux soins et aux activités Sport – Santé – Bien être

 Objectifs opérationnels	 Actions
---	---

14. Faire évoluer les moyens de transport existants pour les adapter aux besoins en termes d'accès aux soins et d'activités Sport – Santé – Bien être	14.1. Développement et adaptation du Transport A la Demande en termes d'horaires et de destinations
	14.2. Articulation du schéma de transports dans le cadre du futur Comité de Bassins Foix – Pamiers - Tarascon

15. Mettre en place des moyens de transport innovants	15.1. Mise en place d'un système d'auto-stop organisé de proximité
	15.2. Développement d'aires de covoiturage
	15.3. Mise en place de parcours sécurisés pour les piétons et les cyclistes
	15.4. Engagement d'une réflexion sur le transport solidaire

AXE TRANSVERSAL 3

PARCOURS DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

Objectif stratégique :

Favoriser les soins et le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap

 Objectifs opérationnels	 Actions
---	---

16. Anticiper la perte d'autonomie	16.1. Développement du repérage précoce de la fragilité et de la perte d'autonomie
	16.2. Organisation d'ateliers de prévention des chutes
	16.3. Expérimentation de la prise en charge financière de séances de psychomotricité, ergothérapie, psychologie

17. Améliorer les conditions de vie et lutter contre l'isolement des personnes en perte d'autonomie	17.1. Engagement d'une réflexion sur des projets d'habitat partagé, habitat intergénérationnel ou intermédiaire entre domicile et établissement, pour les personnes vieillissantes
	17.2. Développement d'une action de soutien aux aidants

Les 36 fiches actions figurent partie IV - p. 53 à 97.

ARTICLE 5 – MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DU CONTRAT

5.1. Engagements réciproques

Les signataires s'engagent à

- mettre en oeuvre les actions du CLS dans la limite des moyens financiers dont ils disposent et sur la base des plans d'actions et de financement arrêtés conjointement ;
- s'informer mutuellement des actions qu'ils financent ou mènent en propre et qui porteraient sur le champ du contrat et contribueraient de ce fait à l'atteinte des objectifs inscrits au contrat ;
- communiquer toutes données statistiques nécessaires, et fournir leur expertise en tant que de besoin pour le suivi et la mise en oeuvre du CLS.

5.2. Gouvernance et animation

5.2.1. Portage des actions

Le portage des actions est confié par le comité de pilotage à la structure la plus adaptée du fait de ses compétences ou de son implication dans la thématique.

Les missions des porteurs sont les suivantes :

- Identifier, fédérer et mobiliser les partenaires ;
- Mettre en œuvre l'action ;
- Evaluer l'action ;
- Rendre compte au comité de pilotage.

Le-la coordinateur-trice du Contrat Local de Santé accompagne les porteurs dans la mise en oeuvre des actions.

5.2.2. Comité de Pilotage

Pendant le déroulement du CLS, les missions du Comité de Pilotage sont :

- Réaliser un suivi annuel de la mise en oeuvre et des résultats des actions du CLS ;
- Décider des ajustements éventuels ;
- Veiller à la cohérence interne de l'ensemble du projet et à son articulation avec les autres politiques sectorielles du territoire ;
- Si besoin, saisir les acteurs institutionnels non signataires du CLS, afin d'en faciliter la mise en œuvre.

Le Comité de Pilotage se réunit au minimum une fois par an.

5.2.3. Comité technique

L'Equipe Projet constituée dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé devient Comité Technique pendant le déroulement du CLS.

Ses missions sont :

- Suivre la mise en œuvre opérationnelle des 36 actions
- Préparer les travaux du Comité de Pilotage et s'assurer de la mise en œuvre de ses décisions
- Organiser l'évaluation de la mise en œuvre du CLS

Le Comité Technique se réunit au minimum une fois par an.

5.2.4. Groupes de suivi par axe stratégique

Un Groupe de suivi technique est créé pour chacun des 7 axes stratégiques.

Composé d'un-e élu-e, un-e citoyen-ne, un-e représentant-e du Comité Technique, et des porteurs des actions concernées, les missions de chaque Groupe de suivi sont :

- Suivre la mise en œuvre opérationnelle des actions de l'axe concerné

- Préparer les travaux du Comité Technique et être à l'écoute de ses recommandations
- Réaliser l'évaluation des actions

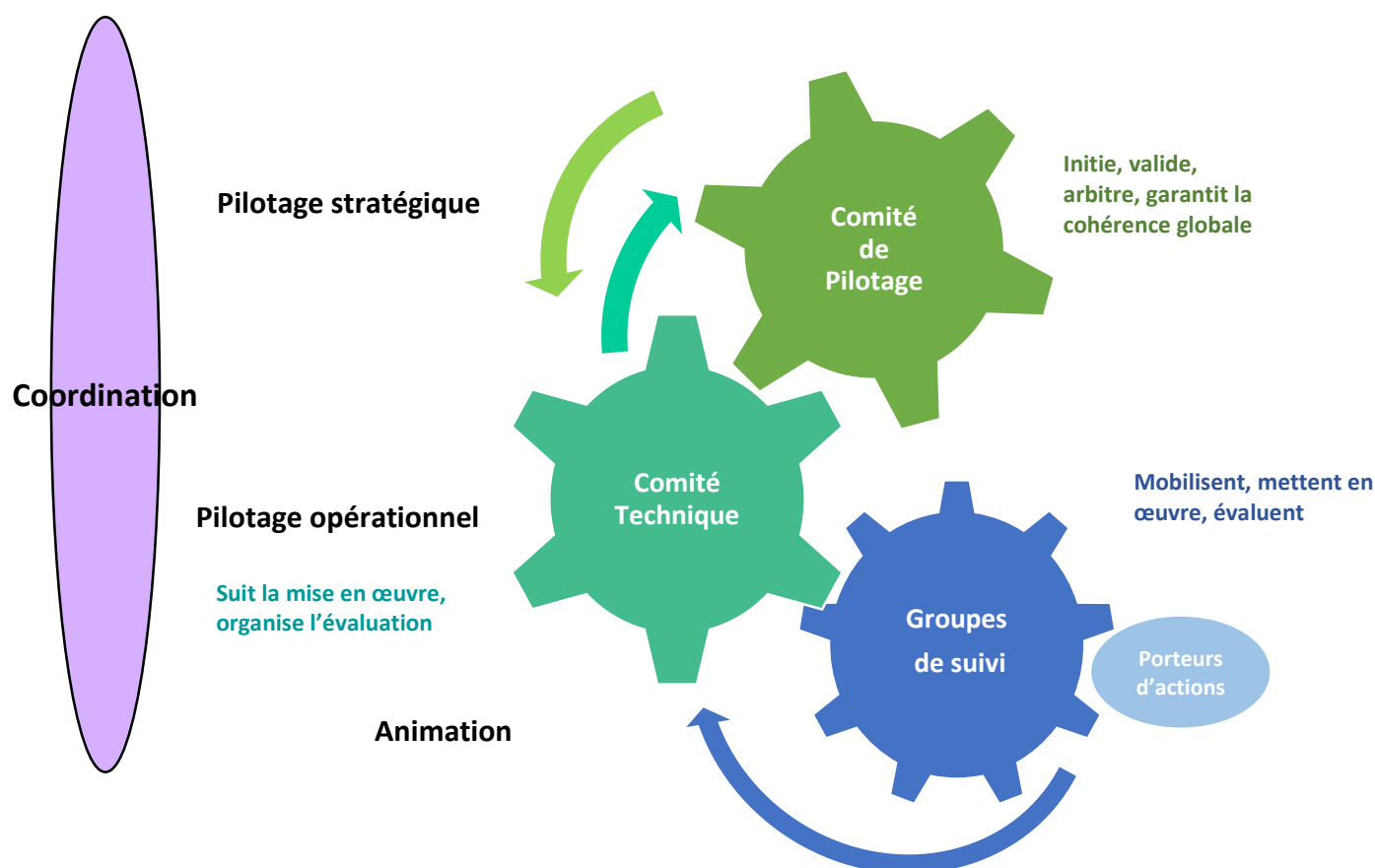
5.2.5. Coordination

La coordination est assurée par un agent rattaché simultanément à la Communauté de Communes et à l'Agence Régionale de Santé, et fait l'objet d'un financement partagé à parts égales.

En lien étroit avec la référente de l'Agence Régionale de Santé, le rôle du/de la coordinateur-trice est de :

- Suivre la mise en oeuvre des actions ;
- Faciliter le travail en réseau entre les différents partenaires, professionnels et opérateurs ainsi que la participation de la population ;
- Assurer l'interface entre les porteurs des actions et les instances de gouvernance du CLS ;
- Préparer et animer les instances de gouvernance politiques et techniques du CLS ;
- Rendre compte régulièrement de l'avancée du CLS aux signataires.

Synthèse des lieux de gouvernance et d'animation



5.3. Evaluation du contrat

Le présent contrat fera l'objet d'une évaluation finale visant à mesurer, notamment, les résultats produits par rapport à ceux escomptés et le degré d'atteinte des objectifs inscrits au contrat.

ARTICLE 6 - DURÉE ET RÉVISION DU CONTRAT

Le présent contrat est valable pour une durée de 5 années, à compter de sa signature.

Il pourra toutefois être révisé et complété par les parties au cours de ces 5 années par voie d'avenant.

**Le Président de la Communauté de
Communes du Pays de Tarascon**
Philippe PUJOL

**La Directrice de la Délégation
Départementale de l'Agence Régionale
de Santé Occitanie**
Marie-Odile AUDRIC GAYOL

**La Présidente
du Pôle de Santé libéral
du Pays de Tarascon**
Françoise CHAGUE

**La Directrice de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie de l'Ariège**
Neila TROTABAS

**La Présidente
de la Mutualité Sociale Agricole
Midi Pyrénées Sud**
Laurence D'ALDEGUIER

**La Présidente
du Conseil Départemental de l'Ariège**
Christine TEQUI

**Le Secrétaire Général
de la Préfecture de l'Ariège**
Stéphane DONNOT

IV – FICHES ACTIONS

AXE THEMATIQUE 1 ACCES AUX SOINS

 **Objectif stratégique :**
Améliorer l'accès aux soins et l'offre de soins

 Objectifs opérationnels	 Actions
--	--

1. Attirer de nouveaux professionnels de santé sur le territoire	1.1. Participation à la dynamique départementale de promotion de l'attractivité du territoire, en direction des internes en médecine ° Communication et enquête auprès des internes ° Logement pour les internes en stage
	1.2. Réalisation d'une étude relative aux conditions favorisant l'installation de nouveaux médecins sur le territoire : conditions d'accueil, modes d'organisation, locaux.

2. Garantir l'accès aux soins	2.1. Développement de la coopération entre professionnels de santé
	2.2. Développement de l'usage de la télémédecine

ACCES AUX SOINS	
Objectif stratégique	Améliorer l'accès aux soins et l'offre de soins
Objectif(s) opérationnel(s)	Attirer de nouveaux professionnels de santé sur le territoire
Intitulé de l'action	Action 1.1 Participation à la dynamique départementale de promotion de l'attractivité du territoire, en direction des internes en médecine
Description de l'action	❶ Contribution au Groupe de Travail départemental « Attractivité médicale » - Communication - Participation à la journée d'accueil des internes à Toulouse - Réalisation d'une enquête ° auprès des internes réalisant leur stage en Ariège ° auprès des médecins remplaçants en Ariège ❷ Facilitation de l'accès au logement pour les internes réalisant leur stage dans le Pays de Tarascon - Identification de logements individuels rapidement accessibles - Perspective de logement collectif (de type colocation) ❸ Participation au dispositif « Educ'Tour » de la MSA : étude de diagnostic territorial et journée pratique relative à l'attractivité du territoire
Public cible	Internes en médecine générale, médecins généralistes remplaçants
Territoire	Ariège
Porteur	❶ Pilote du Groupe de Travail départemental « Attractivité médicale » ❷ Communauté de Communes du Pays de Tarascon ❸ MSA
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Département Universitaire de Médecine générale Groupe de Travail « Attractivité médicale » 09 : CPAM, Conseil Départemental, Ariège Attractivité, Ordre des médecins, ARS Responsable des internes (Dr Jordan BIREBENT) Contrat Local de Santé Couserans Pyrénées Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Ariège Pyrénées
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	° Programme Régional de Santé – Projet 1.2. – p.14 « Inciter aux stages des étudiants en médecine dans les zones sous-denses » ° Priorités de la CPTS Ariège - Pyrénées
Calendrier prévisionnel de réalisation	❶ Fin 2021 ❷ A partir de juin 2021 ❸ A planifier
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Coordination CLS (ARS et Communauté de Communes) - MSA
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Nombre d'internes ayant participé aux actions Indicateurs de résultats - Evolution du nombre d'internes émettant la possibilité de s'installer sur le territoire

ACCES AUX SOINS	
Objectif stratégique	Améliorer l'accès aux soins et l'offre de soins
Objectif(s) opérationnel(s)	Attirer de nouveaux professionnels de santé sur le territoire
Intitulé de l'action	Action 1.2. Réalisation d'une étude relative aux conditions d'accueil de nouveaux professionnels de santé
Description de l'action	- Rédaction d'un cahier des charges précisant les objectifs et attendus de l'étude : ▶ Conditions d'accueil optimales ▶ Modes d'organisation adaptés ▶ Disponibilités de locaux professionnels (cabinets médicaux) ° Identification ▪ des capacités actuelles à s'agrandir (souplesse) ▪ des besoins (implantation, surface, équipements ...) ° Projet de construction / réhabilitation / intégration dans le nouvel EHPAD - Recherche d'un ou plusieurs prestataire-s - Réalisation de l'étude - Présentation des résultats de l'étude aux institutions, professionnels et élu-e-s du territoire
Public cible	Professionnels de santé
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Pôle de santé - Fédération Nationale des Centres de Santé
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	° Programme Régional de Santé – Priorité 2 – p.15 « Renforcer l'offre de santé dans les territoires par une présence médical et soignante accrue » ° Projet de territoire 2020-2026 de la Communauté de Communes
Calendrier prévisionnel de réalisation	Après l'enquête auprès des internes (Action 1.1.) → Janvier 2022
Budget prévisionnel	8 000 €
Sources de financement	Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Réalisation de l'étude Indicateurs de résultats - Disposer d'une étude permettant d'éclairer la décision

ACCES AUX SOINS	
Objectif stratégique	Améliorer l'accès aux soins et l'offre de soins
Objectif(s) opérationnel(s)	Garantir l'accès aux soins
Intitulé de l'action	Action 2.1. Développement de la coopération entre professionnels de santé
Description de l'action	❶ Engagement d'une réflexion concernant l'augmentation du nombre d'Infirmières en Pratiques Avancées (IPA) sur le territoire ❷ Développement de protocoles de coopération : - Etat des lieux des protocoles de coopération existant sur le territoire ; évaluation de leur fonctionnement - Identification des domaines nécessitant l'établissement de nouveaux protocoles de coopération - Concertation - Réalisation des démarches administratives de déclaration des nouveaux protocoles
Public cible	Professionnels de santé ; Habitant-e-s du territoire
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Pôle de Santé
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	ARS ; CPAM ; Professionnels de santé
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	° Stratégie nationale « Ma santé 2022 » ° Loi de transformation du système de santé du 24/07/2019 (Article 66)
Calendrier prévisionnel de réalisation	A partir de septembre 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Financeurs à solliciter : CPAM ; ARS
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Réflexion collective Indicateurs de résultats - Formation éventuelle de nouvelles Infirmières en Pratique Avancée - Mise en place de nouveaux protocoles

ACCES AUX SOINS	
Objectif stratégique	Améliorer l'accès aux soins et l'offre de soins
Objectif(s) opérationnel(s)	Garantir l'accès aux soins
Intitulé de l'action	Action 2.2. Développement de l'usage de la télémédecine
Description de l'action	- Etude de l'opportunité à organiser de la téléconsultation et/ou de la téléexpertise - Mise en œuvre d'un plan d'actions (organisation ; ressources humaines ; investissement en matériel)
Public cible	Professionnels de santé ; Habitant-e-s du territoire
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	CPAM - ARS
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Pôle de Santé – Maison de Santé Pluriprofessionnelle - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Ariège Pyrénées
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	Programme Régional de Santé – Priorité 1 – p. 50 « Améliorer l'accès territorial aux soins dans le cadre des parcours en développant l'usage de la télémédecine »
Calendrier prévisionnel de réalisation	A partir de septembre 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Financeurs à solliciter : CPAM ; ARS ; fonds expérimentaux
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Indicateurs de résultats - Evolution du nombre d'actions de télémédecine

AXE THEMATIQUE 2 SANTÉ MENTALE

Objectif stratégique :

Faciliter le repérage et l'accès aux soins en santé mentale

 Objectifs opérationnels	 Actions
---	---

3. Faciliter la prise en charge en santé mentale	3.1. Mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)
	3.2. Appui au fonctionnement de la micro structure Addictions
	3.3. Accompagnement au développement des démarches d'« aller-vers »

4. Développer l'information du grand public en matière de santé mentale	4.1. Renforcement des actions de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM)
--	---

SANTÉ MENTALE	
Objectif stratégique	Faciliter le repérage et l'accès aux soins en santé mentale
Objectif(s) opérationnel(s)	Faciliter la prise en charge en santé mentale
Intitulé de l'action	Action 3.1. Mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale
Description de l'action	- Sensibilisation des élu-e-s à la santé mentale - Validation de l'engagement dans la démarche « CLSM », par les élu-e-s - Constitution des instances - Approfondissement du diagnostic partagé en santé mentale sur notre territoire - Définition des objectifs et du plan d'actions - Mise en œuvre du plan d'actions - Evaluation régulière du plan d'actions
Public cible	Elu-e-s ; Habitant-e-s du territoire souffrant de troubles psychiques ; proches et aidants
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Agence Régionale de Santé – Communauté de communes
Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre	Elu-e-s, professionnels du soin, du social, du médico social (incluant le Centre local DSD), associations, usagers, citoyens, IREPS
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	° Feuille de route régionale en santé mentale 2020 – 2022 ° Projet Territorial de santé mentale de l'Ariège
Calendrier prévisionnel de réalisation	Novembre 2021 (après la SISM)
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Coordination CLS (ARS et Communauté de Communes)
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Adhésion des parties-prenantes / partenaires à la dynamique Indicateurs de résultats - Validation et mise en œuvre du CLSM

SANTÉ MENTALE	
Objectif stratégique	Faciliter le repérage et l'accès aux soins en santé mentale
Objectif(s) opérationnel(s)	Faciliter la prise en charge en santé mentale
Intitulé de l'action	Action 3.2. Appui au fonctionnement de la micro structure Addictions
Description de l'action	° Information des professionnels, des élu-e-s, et du grand public sur l'existence, les « services », et le fonctionnement de la micro structure Addictions ° Conception et mise en oeuvre d'actions collectives complémentaires, en lien avec d'autres professionnels (psychomotricien-ne ...) : groupes de parole, ateliers d'éveil corporel, art thérapie ...
Public cible	° Professionnels, élu-e-s, grand public ° Personnes souffrant d'addictions et prises en charge par la micro structure
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	AIPD ou Pôle de santé
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Pôle de Santé, AIPD, associations caritatives (Croix Rouge ...), CCAS, Centre local DSD, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Ariège Pyrénées
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	° Projet Régional de Santé ° Projet de santé de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle
Calendrier prévisionnel de réalisation	Septembre 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Appels à projet MILDECA
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Actions menées - Implication des partenaires opérationnels Indicateurs de résultats - Nombre de participant-e-s - « Assiduité », implication et adhésion dans le temps

SANTÉ MENTALE	
Objectif stratégique	Faciliter le repérage et l'accès aux soins en santé mentale
Objectif(s) opérationnel(s)	Faciliter la prise en charge en santé mentale
Intitulé de l'action	Action 3.3. Accompagnement au développement des démarches d' « aller-vers »
Description de l'action	° Facilitation de la venue sur le territoire du « camping car » du Point Accueil Ecoute Jeunes ° Expérimentation de la prise en charge financière de séances de psychologues libéraux pour les jeunes (Maison des Adolescents) ° Avec Mona Lisa : contribution au repérage par l'outillage des bénévoles ° Soutien au dispositif « PsyEnfantAdo » ° Communication sur l'ensemble de ces actions, auprès du public cible ° Facilitation des permanences ou actions associatives sur le territoire
Public cible	Habitant-e-s du territoire souffrant de mal-être ou troubles psychiques non pris en charge – Familles et aidants
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Maison des Adolescents ; Point Accueil Ecoute Jeunes ; Psychologues ; Psychiatre ; UNAFAM ; France Alzheimer ; Centre local DSD ; CPAM
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	° Projet Régional de Santé ° Maison de Santé Pluriprofessionnelle
Calendrier prévisionnel de réalisation	° A partir du second semestre 2021 ° A partir du second semestre 2021 ° 2022 ° Second semestre 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Financeurs ciblés selon les actions
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Mise en œuvre concrète des actions prévues Indicateurs de résultats - Nombre de personnes accueillies - Nombre de personnes prises en charge

SANTÉ MENTALE	
Objectif stratégique	Faciliter le repérage et l'accès aux soins en santé mentale
Objectif(s) opérationnel(s)	- Contribuer au changement de regard sur la santé mentale - Développer l'information du grand public en matière de santé mentale
Intitulé de l'action	Action 4.1. Renforcement des actions de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM)
Description de l'action	° Contact avec l'ensemble des partenaires et opérateurs de la SISM en Ariège ° Participation au futur collectif 09 SISM ° Action sur le Pays de Tarascon dans le cadre des SISM : ciné débat, action en lien avec la culture ... ° Actions et informations régulières dans les communes
Public cible	Habitant-e-s du territoire
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Selon les actions : UNAFAM ; Collectif 09 ; CLSM ; IREPS ; ARS
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Maison des Adolescents – Point Accueil Ecoute Jeunes – Psychologues – Psychiatres – Etablissements scolaires, médecine scolaire - Médecine du travail - Associations - Médiathèque intercommunale – Espace culturel F. Mitterrand - MSA - Mutuelles (MGEN ?) – MAIF – Centre local DSD – Ciné 9 ?
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	° Projet Régional de Santé ° Projet de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle
Calendrier prévisionnel de réalisation	SISM 2021 : du lundi 4 au dimanche 17 octobre 2021 – « Santé mentale et respect des droits » + report du thème 2020 (Discriminations)
Budget prévisionnel	
Sources de financement	ARS (via UNAFAM)
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Nombre et type d'actions menées dans le cadre des SISM Indicateurs de résultats - Nombre de personnes ayant participé aux actions menées - Niveau de satisfaction des participant-e-s

AXE THEMATIQUE 3 PROMOTION DE LA SANTE

Objectif stratégique :

Développer / conforter une démarche de promotion de la santé et de prévention sur 3 thématiques prioritaires, pour tout public

 Objectifs opérationnels	 Actions
---	---

5. Prévenir le surpoids et la sédentarité	5.1. Sensibilisation à l'alimentation saine et équilibrée et à un mode de vie actif
	5.2. Mise en place d'un projet éducatif territorial autour de l'alimentation de qualité et l'activité physique

6. Accompagner la vie affective et sexuelle tout au long de la vie	6.1. Information, prévention et accompagnement dans la vie affective et sexuelle
---	--

7. Réduire les freins à la vaccination	7.1. Sensibilisation du grand public et des professionnels de santé au développement de la vaccination
	7.2. Développement de la vaccination

PROMOTION DE LA SANTE	
Objectif stratégique	Développer / conforter une démarche de promotion de la santé et de prévention, sur 3 thématiques prioritaires, pour tout public
Objectif(s) opérationnel(s)	Prévenir le surpoids et la sédentarité
Intitulé de l'action	Action 5.1. Sensibilisation à l'alimentation saine et équilibrée et à un mode de vie actif
Description de l'action	❶ ° Labellisation PNNS de la Communauté de Communes ° Communication autour de l'existant (Maison Sport Santé, PNNS ...) ° Identification des élus, professionnels, bénévoles, structures, entreprises, acteurs relais, pouvant devenir de potentiels Ambassadeurs du « bouger plus au quotidien / manger mieux » ° Formation-action des Ambassadeurs ❷ Déclinaison d'actions concrètes, sur proposition des « Ambassadeurs »
Public cible	❶ Les élus, professionnels, structures, entreprises, acteurs relais de l'enfance, la jeunesse, l'aide à domicile, associations caritatives, clubs des seniors ... ❷ Les habitant-e-s du territoire et les visiteurs (touristes)
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	IREPS
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Mairies ; Maison Sport Santé ; Infirmières ASALEE ; Ligue contre le Cancer ; Acteurs de l'enfance, la jeunesse, l'aide à domicile ; Espace d'Initiatives Locales de Tarascon s/Ariège ; Associations et clubs sportifs ; UFOLEP ; Ligue de l'Enseignement ; UNSS ; associations caritatives, clubs des seniors ; Thermes d'Ornolac-Ussat les Bains ; PETR de l'Ariège ; Centre local DSD ; CLIC
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	° Projet Régional de Santé ° PNNS (Programme National Nutrition Santé) ° Maison Sport Santé ° Projet Alimentaire Territorial (PETR)
Calendrier prévisionnel de réalisation	Septembre 2022 à septembre 2024 2 groupes
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Programme National Nutrition Santé (PNNS) ARS (via la convention IREPS) ? CPAM
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Nombre d'Ambassadeurs participants Indicateurs de résultats - Nombre d'Ambassadeurs formés - Nombre d'actions concrètes envisagées

PROMOTION DE LA SANTE	
Objectif stratégique	Développer / conforter une démarche de promotion de la santé et de prévention, sur 3 thématiques prioritaires, pour tout public
Objectif(s) opérationnel(s)	Prévenir le surpoids et la sédentarité
Intitulé de l'action	Action 5.2. Mise en place d'un projet éducatif territorial autour de l'alimentation de qualité et l'activité physique
Description de l'action	- Conception du projet, en associant les enfants : ° Adaptation du projet « G2M » au territoire ° Développement du volet « Prévention » du Projet Educatif Local – Projet Educatif de Territoire (ALAE, extrascolaire, ALSH) - Mise en place d'actions d'éducation nutritionnelle, éducation aux goûts, à la citoyenneté, au « bouger plus », en lien avec l'environnement local (agriculteurs, ...) incluant la conception, la réalisation et la distribution d'une boîte à goûter pour les enfants du territoire.
Public cible	- Enfants - Enseignant-e-s - animateur-trice-s périscolaires - Parents
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Education Nationale - G2M (G oûter le M onde autour de M oi) Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Mairie(s) ; Education Nationale ; Réseaux de maraîchers et d'agriculteurs (CIVAM Bio, AMAP, Chambre d'agriculture – Locavor) ; Ariège restauration ; PNR ; IREPS ; Thermes ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat (Cité du goût et des saveurs de l'Ariège) ; Centre National d'Appui au Déploiement en Activité Physique et Lutte contre la Sédentarité (démarche ICAPS) ; ANA (Association des Naturalistes de l'Ariège)
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	Projet Régional de Santé Plan Régional Sport, Santé, Bien-être Projet Alimentaire Territorial (PETR)
Calendrier prévisionnel de réalisation	Septembre 2021 – Juin 2023
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Financeurs à solliciter : ARS - CPAM – G2M
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Dimension collective de la conception du projet - Degré d'implication de l'environnement local Indicateurs de résultats - Nombre d'actions d'éducation nutritionnelle, d'éducation aux goûts, à la citoyenneté, au « bouger plus » réalisées - Nombre de personnes / enfants participant-e-s aux actions - Nombre d'enfants disposant de la boîte à goûter

PROMOTION DE LA SANTE	
Objectif stratégique	Développer / conforter une démarche de promotion de la santé et de prévention, sur 3 thématiques prioritaires, pour tout public
Objectif(s) opérationnel(s)	Accompagner la vie affective et sexuelle tout au long de la vie
Intitulé de l'action	Action 6.1. Information, prévention et accompagnement dans la vie affective et sexuelle, à tout âge de la vie
Description de l'action	° Communication concernant les lieux et ressources existants ° Sensibilisation / formation des professionnels et bénévoles en lien avec les jeunes ° Café débat à destination des seniors ° Sensibilisation au dépistage des cancers féminins (cancer du sein, de l'utérus, du col de l'utérus) ° Sensibilisation concernant le harcèlement sexuel et les violences sexuelles
Public cible	Enfants ; adolescents ; adultes ; seniors
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Centre de planification familiale (à confirmer – Conseillère Conjugale et Familiale) ; Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF – A confirmer) ; Maison de santé
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Professionnels de santé ; Maison Sport Santé ; Club des seniors ; Mutualité française ; Infirmière du collège ; IREPS ; Centre local DSD ; CRCDC (Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers) ; Mission Locale ; Ligue contre le cancer ; CPAM ; Intervenant-e-s à domicile
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	Projet Régional de Santé
Calendrier prévisionnel de réalisation	A partir du second semestre 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	CPAM (Appels à projets)
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Nombre d'actions menées Indicateurs de résultats - Nombre de personnes (enfants, jeunes, adultes, seniors) sensibilisées

PROMOTION DE LA SANTE	
Objectif stratégique	Développer / conforter une démarche de promotion de la santé et de prévention, sur 3 thématiques prioritaires, pour tout public
Objectif(s) opérationnel(s)	Réduire les freins à la vaccination
Intitulé de l'action	Action 7.1. Sensibilisation du grand public et des professionnels de santé au développement de la vaccination
Description de l'action	- Accentuation de la mobilisation des professionnels de santé sur la vaccination et le parcours simplifié de vaccination - Actions en direction du grand public lors de la semaine européenne de la vaccination (avril), par exemple « Cafés débats » de proximité - Informations « objectives » sur le vaccin, réalisées par des professionnels de santé auprès des publics « précaires » - Interventions auprès des enfants et des jeunes dans les écoles et les collèges, travail avec les enseignants, distribution de supports, carnets et calendrier de vaccination, Café des parents
Public cible	Professionnels de santé, grand public, publics précaires, enfants et jeunes, enseignants, parents
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Ariège
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	ASALEE ; Professionnels de santé ; Associations (caritatives, sportives ...) ; Mairies ; CPAM ; MSA ; Mutuelles ; CHIVA ; PMI ; IREPS ; Mission Locale ; Ecoles ; Collèges + périscolaire + ALSH junior ; EIL ; presse locale (TV, presse écrite, radio) ; CAF (revue « familles ») ; Médiathèque intercommunale ; Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Ariège Pyrénées
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	Projet Régional de Santé
Calendrier prévisionnel de réalisation	A partir de juin 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	CPAM (appels à projets)
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Actions menées pour chaque public Indicateurs de résultats - Nombre de participant-e-s aux actions menées

PROMOTION DE LA SANTE	
Objectif stratégique	Développer / conforter une démarche de promotion de la santé et de prévention, sur 3 thématiques prioritaires, pour tout public
Objectif(s) opérationnel(s)	Réduire les freins à la vaccination
Intitulé de l'action	Action 7.2. Développement de la vaccination
Description de l'action	Mise en place avec les professionnels de santé volontaires de journées ou demi-journées dédiées à la vaccination ° Organisation ° Homogénéité des pratiques ° Communication en direction des habitant-e-s
Public cible	Habitant-e-s du Pays de Tarascon
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Ariège
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Maison de Santé ; Professionnels de santé ; associations ; mairies ; CPAM ; MSA ; Mutuelles
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	Projet Régional de Santé
Calendrier prévisionnel de réalisation	A partir de septembre 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	CPAM
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Nombre de séances dédiées à la vaccination - Nombre de personnes informées Indicateurs de résultats - Nombre de personnes vaccinées

AXE THEMATIQUE 4 HABITAT - ENVIRONNEMENT

Objectif stratégique :

Accompagner le développement d'un urbanisme et d'un environnement favorables à la santé

 Objectifs opérationnels	 Actions
---	--

8. Contribuer à la résorption de l'habitat indigne sur le territoire	8.1. Accompagnement des Mairies dans une connaissance approfondie des notions d'habitat indigne / indécent / insalubre ..., et de leur rôle
---	---

9. Adapter les logements aux évolutions de la population	9.1. Réalisation d'une étude « Habitat » identifiant offre de logement, demande de logement, caractéristiques des logements sur le Pays de Tarascon
	9.2. Intégration de l'objectif d'adaptation des logements aux besoins des habitant-e-s, dans le PLUI en cours d'élaboration

10. Déployer des actions en matière de Santé environnementale	10.1. Formation d'un référent par commune « Santé environnementale et prévention des risques émergents »
	10.2. Mise en place d'actions en matière de santé environnementale, adaptées au territoire

HABITAT - ENVIRONNEMENT	
Objectif stratégique	Accompagner le développement d'un urbanisme et d'un environnement favorables à la santé
Objectif(s) opérationnel(s)	Contribuer à la résorption de l'habitat indigne sur le territoire
Intitulé de l'action	Action 8.1. Accompagnement des Mairies dans une connaissance approfondie des notions d'habitat indigne / indécents / insalubre ..., et de leur rôle
Description de l'action	Organisation d'une formation – information des élu-e-s des 20 communes du territoire sur : - Définitions : habitat indigne, habitat indécents, habitat insalubre - Règlementation (Lecture commentée, échanges sur la mise en application) - Compétences du Maire - « Outillage » du Maire : moyens d'actions, outils de communication - Rôle de la communauté de communes - Présentation du PDLHI (Programme Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne)
Public cible	Maires du territoire
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	DDT (Direction Départementale des Territoires) - ARS
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Préfecture, DDT, ARS, DDCSPP, Conseil Départemental, OPH, association des maires d'Ariège
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	PDLHI, PIG Habitat (Programme d'Intérêt Général)
Calendrier prévisionnel de réalisation	Octobre 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	DDT
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Réalisation de l'information / formation Indicateurs de résultats - Nombre de participant-e-s à l'information / formation - Degré de satisfaction des participant-e-s - Nombre de démarches engagées par les maires

HABITAT - ENVIRONNEMENT	
Objectif stratégique	Accompagner le développement d'un urbanisme et d'un environnement favorables à la santé
Objectif(s) opérationnel(s)	Adapter les logements aux évolutions de la population
Intitulé de l'action	Action 9.1. Réalisation d'une étude « Habitat » identifiant offre de logement, demande de logement, caractéristiques des logements, sur le territoire du Pays de Tarascon
Description de l'action	Développement de la connaissance actualisée de l'offre de logement, la demande, l'adaptation du logement sur le Pays de Tarascon via : - Une étude pré-opérationnelle pour calibrer un nouveau programme local « Habitat » - Un diagnostic « Habitat » menée dans le cadre du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Une étude spécifique « habitat indigne » (RHI THIRORI) menée dans le cadre du contrat Bourg centre
Public cible	Habitant-e-s du territoire
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	SCoT ; Office de Tourisme
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	
Calendrier prévisionnel de réalisation	2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Communauté de Communes - ANAH
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Réalisation des études Indicateurs de résultats - Mise à disposition d'éléments de diagnostic permettant d'orienter un plan d'actions « santé – logement »

HABITAT - ENVIRONNEMENT	
Objectif stratégique	Accompagner le développement d'un urbanisme et d'un environnement favorable à la santé
Objectif(s) opérationnel(s)	Adapter les logements aux évolutions de la population
Intitulé de l'action	Action 9.2. Intégration de l'objectif d'adaptation des logements aux besoins des habitant-e-s, dans le PLUI en cours d'élaboration
Description de l'action	Dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, intégration de la préoccupation d'adapter les logements : - aux capacités des habitant-e-s (notion d'ergonomie) - aux besoins et choix de vie des habitant-e-s - aux normes en matière d'isolation
Public cible	Habitant-e-s du territoire
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	
Calendrier prévisionnel de réalisation	2021 - 2025
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Communauté de Communes
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Indicateurs de résultats - Publication du PLUI

HABITAT - ENVIRONNEMENT	
Objectif stratégique	Accompagner le développement d'un urbanisme et d'un environnement favorable à la santé
Objectif(s) opérationnel(s)	Déployer des actions en matière de santé environnementale
Intitulé de l'action	Action 10.1. Formation d'un référent par commune « Santé environnementale et prévention des risques émergents »
Description de l'action	Organisation d'une formation à destination des élu-e-s pour les sensibiliser aux contours, enjeux et actions envisageables en matière de santé environnementale
Public cible	Mairies
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Mairies ; ARS ; Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises ; Association des Maires de l'Ariège
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	° Projet Régional de Santé ° Plan Régional Santé Environnement
Calendrier prévisionnel de réalisation	Fin 2021 (2 groupes de 10)
Budget prévisionnel	Pris en charge par PNR (ARS)
Sources de financement	PNR via ARS
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Réalisation de la formation Indicateurs de résultats - Nombre de personnes formées - Evaluation de la satisfaction des participant-e-s - Evaluation à moyen terme des effets induits par la formation (Cf action 10.2)

HABITAT - ENVIRONNEMENT	
Objectif stratégique	Accompagner le développement d'un urbanisme et d'un environnement favorable à la santé
Objectif(s) opérationnel(s)	Déployer des actions en matière de santé environnementale
Intitulé de l'action	Action 10.2. Mise en place d'un plan d'actions adapté au territoire en matière de santé environnementale
Description de l'action	° Identification des priorités en matière de santé environnementale et risques émergents, sur le Pays de Tarascon ° Définition et mise en œuvre d'un plan d'actions
Public cible	Habitant-e-s du territoire et visiteurs
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Communauté de Communes avec l'appui du PNR
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	ARS ; Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises ; SMECTOM
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	° Projet Régional de Santé (mesure du radon dans l'habitat) ° Plan Régional Santé Environnement
Calendrier prévisionnel de réalisation	2022 (Après l'action 10.1)
Budget prévisionnel	Selon les actions ciblées
Sources de financement	Appel à projets du Plan Régional Santé Environnement
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Définition d'un plan d'actions Indicateurs de résultats - Nombre d'actions mises en place - Si possible : Evaluation qualitative du résultat des actions menées (impact sur la santé ...)

AXE TRANSVERSAL 1 INFORMATION - COORDINATION

Objectif stratégique :

Développer l'information et la coordination en matière de santé globale

 Objectifs opérationnels	 Actions
---	---

11. Disposer d'un outil répertoriant les acteurs et ressources en matière de santé, sur le territoire	11.1. Etablissement et actualisation régulière d'un outil accessible aux professionnels et au grand public
--	--

12. Faire connaître au <u>grand public</u> l'offre de soins, les acteurs et ressources existants	12.1. Communication sur l' « outil répertoire » en direction du <u>grand public</u>
	12.2. Diffusion régulière des actualités « santé » dans les supports de communication locaux existants
	12.3. Organisation de temps de rencontre réguliers à destination des citoyens

13. Développer la connaissance réciproque et la concertation entre <u>acteurs de santé</u>	13.1. Communication sur l' « outil répertoire », en direction des <u>acteurs de santé</u>
	13.2. Organisation de temps de concertation et de formation pluriprofessionnelle réguliers
	13.3. Mise en place d'une cellule territoriale de coordination en période de crise sanitaire

INFORMATION - COORDINATION	
Objectif stratégique	Développer l'information et la coordination en matière de santé globale
Objectif(s) opérationnel(s)	Disposer d'un outil répertoriant les acteurs et ressources en matière de santé, sur le territoire
Intitulé de l'action	Action 11.1. Etablissement et actualisation régulière d'un outil accessible aux professionnels et au grand public
Description de l'action	- Identification des annuaires existants et des champs ne bénéficiant pas d'un annuaire, à ce jour - Recensement des acteurs et ressources sur les champs ne bénéficiant pas d'un annuaire - Création/conception d'un outil ° accessible au grand public ° accessible aux professionnels ° mis à jour régulièrement ° intégrant des liens vers les sites partenaires - Désignation d'un référent qui valide les données et les met à jour régulièrement
Public cible	° Professionnels de santé ° Grand public
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Pôle de Santé ; MAIA ; CPAM ; MSA ? ; DDCSPP (Education Nationale) ; CLIC
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	Projet Régional de Santé Occitanie – Priorité 3 – « Soutenir les usages du numérique en santé ».
Calendrier prévisionnel de réalisation	A partir de juin 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Coordination CLS (ARS et Communauté de Communes) Possibilité de sponsors pour les annuaires papier
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Création de l'outil Indicateurs de résultats - Actualisation régulière de l'outil - Nombre de visites sur le site internet - Satisfaction des utilisateurs

INFORMATION - COORDINATION	
Objectif stratégique	Développer l'information et la coordination en matière de santé globale
Objectif(s) opérationnel(s)	Faire connaître au grand public l'offre de soins, les acteurs et ressources existants
Intitulé de l'action	Action 12.1. Communication sur l' « outil répertoire » en direction du <u>grand public</u>
Description de l'action	° Définition d'un plan de communication en direction du grand public - Identification des canaux de diffusion : maires, associations, professionnels, sites ... - Définition des supports de communication, adaptés aux canaux : réunions des maires, outil de communication de chaque commune, diffusion sur écran dans les salles d'attentes, support papier ... ° Mise en œuvre de ce plan
Public cible	° Grand public (Habitant-e-s du territoire et visiteurs) ° Maires du territoire
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Mairies ; France Services ; Office de Tourisme
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	
Calendrier prévisionnel de réalisation	Suite à l'action 11.1
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Coordination CLS (ARS et Communauté de Communes)
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Mise en œuvre du plan de communication Indicateurs de résultats - Nombre de personnes informées - Nombre de visites sur la page/rubrique internet créée

INFORMATION - COORDINATION	
Objectif stratégique	Développer l'information et la coordination en matière de santé globale
Objectif(s) opérationnel(s)	Faire connaître au grand public l'offre de soins, les acteurs et ressources existants
Intitulé de l'action	Action 12.2. Diffusion régulière des actualités « santé » dans les supports de communication locaux existants
Description de l'action	Définition et mise en œuvre d'une stratégie de communication : ° Identification d'un référent « communication » unique en matière de santé ° Identification des vecteurs de communication : sites internet, page Facebook et agenda de la communauté de communes, journaux communaux, « citoyens relais » ou associations relais ° Diffusion régulière d'informations : événements (atelier, dépistage, vaccination, conférences ...) ; avancée du CLS ; « conseils santé »
Public cible	Grand public (Habitant-e-s et visiteurs)
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Communauté de communes du Pays de Tarascon
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Mairies ; association les 1000 pattes ; France Services ; Office de tourisme ; MSA et M2P ; IREPS ; Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Ariège Pyrénées
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	Projet de Territoire – Communauté de Communes
Calendrier prévisionnel de réalisation	A partir de septembre 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Coordination CLS (ARS et Communauté de Communes)
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Nombre d'informations diffusées Indicateurs de résultats - Nombre de personnes informées

INFORMATION - COORDINATION	
Objectif stratégique	Développer l'information et la coordination en matière de santé globale
Objectif(s) opérationnel(s)	Faire connaître au grand public l'offre de soins, les acteurs et ressources existants
Intitulé de l'action	Action 12.3. Organisation de temps de rencontre réguliers à destination des citoyens
Description de l'action	° Organisation d'un événementiel « Santé » par an, à destination du grand public. - Conférence par un expert - Ateliers - Point d'étape du CLS ° Invitation de la presse
Public cible	Grand public
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Communauté de Communes, associée à un porteur spécifique selon le thème de l'événementiel
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Mairies ; Presse locale (radio, télé, presse écrite) ; Mutuelles Selon le thème : DDCSPP (Sport Santé), CLIC, CHAC, CHIVA ...
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	Stratégie Nationale Sport Santé 2019 – 2024 – p.9 « Communiquer en direction des publics sur les bienfaits de la pratique régulière d'une activité physique et sportive »
Calendrier prévisionnel de réalisation	A partir de 2022
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Communauté de Communes et cofinanceur à solliciter en fonction du thème de l'événement
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Nombre de temps de rencontres organisés Indicateurs de résultats - Nombre de participant-e-s aux temps de rencontres - Niveau de satisfaction des participant-e-s

INFORMATION - COORDINATION	
Objectif stratégique	Développer l'information et la coordination en matière de santé globale
Objectif(s) opérationnel(s)	Développer la connaissance réciproque et la concertation entre acteurs de santé
Intitulé de l'action	Action 13.1 Communication sur l' « outil répertoire », en direction des <u>acteurs de santé</u>
Description de l'action	Organisation de webinaires d'une heure (entre 12H et 13H si besoin) pour présenter l'annuaire
Public cible	Acteurs de santé
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Communauté de Communes
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Pôle de Santé ; CLIC
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	
Calendrier prévisionnel de réalisation	Suite à l'action 11.1
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Coordination CLS (ARS – Communauté de Communes)
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Nombre de webinaires réalisés Indicateurs de résultats - Nombre de participant-e-s aux webinaires

INFORMATION - COORDINATION	
Objectif stratégique	Développer l'information et la coordination en matière de santé globale
Objectif(s) opérationnel(s)	Développer la connaissance réciproque et la concertation entre acteurs de santé
Intitulé de l'action	Action 13.2. Organisation de temps de concertation et de formation pluriprofessionnelle réguliers, entre acteurs de santé
Description de l'action	° Deux fois par an, organisation de temps de formation ouverts à tous les professionnels de santé du territoire, aux acteurs sociaux et médico sociaux Au préalable : Identification des thèmes fédérateurs ° Création de temps de concertation entre coordinateurs-trices (CLS, MSP, Maison Sport Santé, Centre Hospitalier Jules Rousse) ° Organisation de « stages croisés »
Public cible	Professionnels de santé ; Acteurs sociaux ; Acteurs médico-sociaux
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Pôle de Santé
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	IREPS (sur les stages croisés) ; Professionnels de santé ; SAAD ; EHPAD et SSIAD ; Centre local DSD ; Maison Sport Santé ; CPTS ; CLIC
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	
Calendrier prévisionnel de réalisation	Deux fois par an à partir de septembre 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Financeurs à solliciter : ARS ; Fonds de formation continue
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Nombre de temps de concertation et de formation organisés Indicateurs de résultats - Nombre de participant-e-s - Niveau de satisfaction des participant-e-s

INFORMATION - COORDINATION	
Objectif stratégique	Développer l'information et la coordination en matière de santé globale
Objectif(s) opérationnel(s)	Développer la connaissance réciproque et la concertation entre acteurs de santé
Intitulé de l'action	Action 13.3. Mise en place d'une cellule territoriale de coordination en période de crise sanitaire
Description de l'action	En période de crise sanitaire, et en articulation avec les dispositifs existants, création d'une cellule sur le Pays de Tarascon. Mission : - Relais d'information - Soutien aux Mairies du territoire - Soutien logistique (salle de réunion ...)
Public cible	Professionnels de santé Grand public
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	ARS ; Préfecture ; Conseil Départemental ; Mairies ; Pôle de santé ; Office de Tourisme
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	Projet de territoire – Communauté de Communes
Calendrier prévisionnel de réalisation	A partir de juillet 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Communauté de Communes
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Organisation de la cellule de crise Indicateurs de résultats - Nombre et type d'actions mises en œuvre par la cellule - Satisfaction du public cible

AXE TRANSVERSAL 2 MOBILITE

Objectif stratégique :

Développer les réponses aux besoins de transports pour accéder aux soins et aux activités Sport – Santé – Bien être

 Objectifs opérationnels	 Actions
---	---

14. Faire évoluer les moyens de transport existants pour les adapter aux besoins en termes d'accès aux soins et d'activités Sport – Santé – Bien être	14.1. Développement et adaptation du Transport A la Demande en termes d'horaires et de destinations
	14.2. Articulation du schéma de transports dans le cadre du futur Comité de Bassins Foix – Pamiers - Tarascon

15. Mettre en place des moyens de transport innovants	15.1. Mise en place d'un système d'auto-stop organisé de proximité
	15.2. Développement d'aires de covoiturage
	15.3. Mise en place de parcours sécurisés pour les piétons et les cyclistes
	15.4. Engagement d'une réflexion sur le transport solidaire

MOBILITE	
Objectif stratégique	Développer les réponses aux besoins de transports pour accéder aux soins et aux activités Sport – Santé – Bien-être
Objectif(s) opérationnel(s)	Faire évoluer les moyens de transports existants
Intitulé de l'action	Action 14.1. Développement et adaptation du Transport A la Demande (TAD) en termes d'horaires et de destinations
Description de l'action	° Action de communication pour faire de nouveau connaître le TAD (pour tous, modalités concrètes, territoires) : supports (design), canaux de diffusion ° Réalisation d'une étude actualisée concernant les besoins / attentes de la population en matière de TAD ° Evolution éventuelle de l'offre de services TAD pour une accessibilité renforcée des habitant-e-s, à l'offre de santé
Public cible	Habitant-e-s du Territoire
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Communauté de Communes Pays de Tarascon
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Région Occitanie ; SCoT ; Office de Tourisme ; Thermes
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	° Loi d'orientation des mobilités ° Politique régionale en matière de mobilité
Calendrier prévisionnel de réalisation	Année scolaire 2021 - 2022
Budget prévisionnel	2 300 €
Sources de financement	Communauté de Communes Financeur à solliciter : Région Occitanie
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Indicateurs de résultats - Augmentation de l'utilisation du service TAD pour l'accès à la santé au sens large

MOBILITE	
Objectif stratégique	Développer les réponses aux besoins de transports pour accéder aux soins et aux activités Sport – Santé – Bien-être
Objectif(s) opérationnel(s)	Faire évoluer les moyens de transports existants
Intitulé de l'action	Action 14.2. Articulation d'un bassin de mobilité à l'échelle du SCoT de la Vallée de l'Ariège afin d'organiser les mobilités du quotidien.
Description de l'action	° Articulation avec les trois études en cours au niveau du SCoT (Etude Autorité Organisatrice de la Mobilité ; Etude Plan Vélo ; Etude sur l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux) : Information régulière du CLS sur les réflexions et avancées, via le SCOT, contribution aux travaux.
Public cible	Habitant-e-s du territoire ; Visiteurs
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Région Occitanie ; SCoT
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Région Occitanie ; SCoT
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	Plan Global de Déplacements (SCoT)
Calendrier prévisionnel de réalisation	2021 - 2025
Budget prévisionnel	
Sources de financement	SCoT
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Existence de circuits d'information efficaces Indicateurs de résultats -

MOBILITE	
Objectif stratégique	Développer les réponses aux besoins de transports pour accéder aux soins et aux activités Sport – Santé – Bien-être
Objectif(s) opérationnel(s)	Mettre en place des moyens de transport innovants
Intitulé de l'action	Action 15.1. Mise en place d'un système d'autostop organisé de proximité
Description de l'action	° Mise en lien avec l'association Rezo Pouce ° Identification des lieux potentiels d'arrêt ° Installation de la signalétique ° Communication autour du dispositif
Public cible	Habitant-e-s du territoire ; Visiteurs
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Association Rezo pouce
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Mairies ; PNR ; Office de Tourisme ; Thermes
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	° Plan Régional Santé Environnement - « Promouvoir et valoriser les mobilités favorables à la santé et respectueuses de l'environnement » ° Plan Global de Déplacements (SCoT)
Calendrier prévisionnel de réalisation	
Budget prévisionnel	A partir d'octobre 2021
Sources de financement	Financeurs à solliciter : communes volontaires ; communauté de communes
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Nombre de points d'arrêts Indicateurs de résultats - Nombre d'utilisateurs (conducteurs / passagers) de Rezo Pouce

MOBILITE	
Objectif stratégique	Développer les réponses aux besoins de transports pour accéder aux soins et aux activités Sport – Santé – Bien-être
Objectif(s) opérationnel(s)	Mettre en place des moyens de transport innovants
Intitulé de l'action	Action 15.2. Développement d'aires de covoiturage
Description de l'action	° Repérage des aires de covoiturage « non officielles » du territoire ° Réflexion sur la mise en place d'aires « officielles » ° Information ° Identification d'autres lieux potentiels
Public cible	Habitant-e-s du territoire ; Touristes
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Communauté de Communes ou communes volontaires
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Conseil Départemental ; SCoT ; Office de Tourisme
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	° Plan Régional Santé Environnement - « Promouvoir et valoriser les mobilités favorables à la santé et respectueuses de l'environnement » ° Plan Global de Déplacements (SCoT)
Calendrier prévisionnel de réalisation	A partir d'octobre 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Financier à solliciter : Conseil Départemental
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Obtention d'une cartographie des aires existantes et potentielles Indicateurs de résultats - Nombre d'aires de covoiturage balisées et sécurisées - Fréquentation des aires

MOBILITE	
Objectif stratégique	Développer les réponses aux besoins de transports pour accéder aux soins et aux activités Sport – Santé – Bien-être
Objectif(s) opérationnel(s)	Mettre en place des moyens de transport innovants
Intitulé de l'action	Action 15.3. Mise en place de parcours sécurisés pour les piétons et les cyclistes
Description de l'action	° Développement de la marche à pied pour les trajets du quotidien : - Aménagement d'itinéraires piétons sécurisés et praticables par tous - Autobus scolaire pédestre (Pédibus) : Itinéraire identifié et encadré pour aller à l'école ° Développement de parcours cyclistes : - Mise en place d'aménagements cyclables - Organisation d'ateliers de type « remise en selle » - Communication sur les parcours cyclistes existants - Réflexion concernant de nouveaux aménagements sécurisés, les besoins en matériel (vélo, gilet) ° Signalétique « attention aux marcheurs / cyclistes »
Public cible	Habitant-e-s du territoire ; Touristes
Territoire	2 ou 3 communes volontaires du Pays de Tarascon
Porteur	Communes volontaires
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Mairies - SCOT – Etat (ministère de la transition écologique) – Conseil Départemental – Fédération randonnée – Office de Tourisme - Thermes
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	° Stratégie Nationale Sport Santé 2019 – 2024 – « Favoriser les marches actives au quotidien (marche et vélo) ». ° Plan Vélo du SCOT Vallée de l'Ariège en cours de réalisation. ° Promotion des mobilités actives et alternatives – Région Occitanie
Calendrier prévisionnel de réalisation	A partir du second semestre 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Financier à solliciter : Ministère de la transition écologique
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Réalisation des activités et aménagements Indicateurs de résultats - Nombre de nouvelles personnes se déplaçant à pied, en vélo

MOBILITE	
Objectif stratégique	Développer les réponses aux besoins de transports pour accéder aux soins et aux activités Sport – Santé – Bien-être
Objectif(s) opérationnel(s)	Mettre en place des moyens de transport innovants
Intitulé de l'action	Action 15.4. Engagement d'une réflexion sur le transport solidaire
Description de l'action	Réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité concernant la mise en place du « transport solidaire » (ou déplacement accompagné) : ° Evaluation, quantification des besoins ° Motivation des citoyens / bénévoles ° Pré-requis administratif et réglementaire
Public cible	Habitant-e-s n'ayant pas de moyen de locomotion
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Communauté de Communes
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	MSA
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	
Calendrier prévisionnel de réalisation	Année scolaire 2021 - 2022
Budget prévisionnel	2 300 €
Sources de financement	Communauté de Communes – Financeur à solliciter : Fondations
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Réalisation de l'étude Indicateurs de résultats - Fourniture d'une étude permettant d'éclairer la décision

AXE TRANSVERSAL 3

PARCOURS DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

Objectif stratégique :

Favoriser les soins et le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap

 Objectifs opérationnels	 Actions
---	---

16. Anticiper la perte d'autonomie	16.1. Développement du repérage précoce de la fragilité et de la perte d'autonomie
	16.2. Organisation d'ateliers de prévention des chutes
	16.3. Expérimentation de la prise en charge financière de séances de psychomotricité, ergothérapie, psychologie

17. Améliorer les conditions de vie et lutter contre l'isolement des personnes en perte d'autonomie	17.1. Engagement d'une réflexion sur des projets d'habitat partagé, habitat intergénérationnel ou intermédiaire entre domicile et établissement, pour les personnes vieillissantes
	17.2. Développement d'une action de soutien aux aidants

PARCOURS DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE	
Objectif stratégique	Favoriser les soins et le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap
Objectif(s) opérationnel(s)	Anticiper la perte d'autonomie
Intitulé de l'action	Action 16.1. Développement du repérage précoce de la fragilité et de la perte d'autonomie
Description de l'action	° Elargissement du cercle des personnes « sentinelles » pouvant faire du repérage précoce de la fragilité : formation collective « bien vieillir » auprès des clubs du 3^{ème} âge, familles, mairies, bénévoles Mona Lisa, intervenant-e-s à domicile, professionnels du social, pharmacien-ne-s ... ° Information sur les ateliers existants (ateliers de prévention, marche ...) ° Réflexion sur la création de nouveaux ateliers ° Développement d'un circuit d'information/orientation, une fois le repérage réalisé ° Appui sur l'existant : protocole de « dépistage de la fragilité » entre médecin et infirmière ASALEE ; dispositif Icope développé par le gérontopôle.
Public cible	Personnes présentant les premiers signes de fragilité ou de perte d'autonomie
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Pôle de Santé
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Conseil Départemental, CLIC, MAIA, SAAD, Professionnels de santé, Gérontopôle (CHU de Toulouse), Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Ariège Pyrénées
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	Projet Régional de Santé – « Concourir au repérage précoce, à l'évaluation de la fragilité et aux actions de prévention de la perte d'autonomie »
Calendrier prévisionnel de réalisation	A partir de novembre 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Financeurs à solliciter : CFPPA ; Fondations
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Identification des personnes relais complémentaires - Réalisation de la formation Indicateurs de résultats - Nombre de personnes « sentinelles » formées - Nombre de personnes en perte d'autonomie repérées et orientées

PARCOURS DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE	
Objectif stratégique	Favoriser les soins et le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap
Objectif(s) opérationnel(s)	Anticiper la perte d'autonomie
Intitulé de l'action	Action 16.2. Organisation d'ateliers de prévention des chutes
Description de l'action	° Evaluation de chaque personne ° Séances collectives avec interventions pluriprofessionnelles : - Développer les capacités d'équilibration - Apprendre à se relever - Réflexion sur l'aménagement du domicile - Incitation à la pratique d'activités physiques, mnésiques (mémoire) et sociales - Bien s'alimenter
Public cible	
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Pôle de santé
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	SOLIHA – Ergothérapeutes – Kinésithérapeutes - CARSAT – CPAM – Conférence des Financeurs – Educateurs en Activité Physique Adaptée – Mutuelles (Harmonie Mutuelle) - CLIC
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	Projet Régional de Santé – « Concourir au repérage précoce, à l'évaluation de la fragilité et aux actions de prévention de la perte d'autonomie »
Calendrier prévisionnel de réalisation	Conception : 2 ^{ème} semestre 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Financeurs à solliciter : CARSAT, Conseil Départemental, CFPPA
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Organisation des ateliers - Nombre de participant-e-s aux ateliers Indicateurs de résultats - Niveau d'implication des participant-e-s - Niveau de satisfaction des participant-e-s

PARCOURS DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE	
Objectif stratégique	Favoriser les soins et le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap
Objectif(s) opérationnel(s)	Anticiper la perte d'autonomie
Intitulé de l'action	Action 16.3. Expérimentation de la prise en charge financière de séances de psychomotricité, ergothérapie, accompagnement psychologique
Description de l'action	Réalisation de : ° Séances de psychomotricité à domicile pour les personnes en perte d'autonomie ; Ateliers relaxation et rencontres pour les aidants ° Séances de canithérapie en établissement et au domicile ° Diagnostic et accompagnement de personnes en perte d'autonomie, dans l'adaptation de leur logement + Facilitation de l'accès au matériel par l'organisation d'une recyclothèque
Public cible	Personnes en perte d'autonomie
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Professionnels libéraux
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	CLIC, M2P
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	Projet Régional de Santé – « Concourir au repérage précoce, à l'évaluation de la fragilité et aux actions de prévention de la perte d'autonomie »
Calendrier prévisionnel de réalisation	
Budget prévisionnel	
Sources de financement	CFPPA
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Nombre de personnes participant-e-s Indicateurs de résultats - Maintien de leur autonomie

PARCOURS DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE	
Objectif stratégique	Favoriser les soins et le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap
Objectif(s) opérationnel(s)	Améliorer les conditions de vie et lutter contre l'isolement des personnes en perte d'autonomie
Intitulé de l'action	Action 17.1. Engagement d'une réflexion sur des projets d'habitat partagé, habitat intergénérationnel ou intermédiaire entre domicile et établissement, pour les personnes vieillissantes
Description de l'action	° Etude sur les profils des personnes âgées sur le territoire, et leurs souhaits ° Enquête auprès d'actions menées dans d'autres territoires ° Etude de faisabilité ° Définition d'un projet adapté à notre territoire
Public cible	Personnes en perte d'autonomie
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Mission Locale ; OPH ; Conseil Départemental ; CLIC ; MSA
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	Projet Régional de Santé – « Concourir au repérage précoce, à l'évaluation de la fragilité et aux actions de prévention de la perte d'autonomie »
Calendrier prévisionnel de réalisation	Second semestre 2021
Budget prévisionnel	10 000 €
Sources de financement	Communauté de Communes du Pays de Tarascon Financeurs à solliciter : Conseil Départemental, MSA
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Rédaction d'un cahier des charges - Choix d'un prestataire - Réalisation de l'étude Indicateurs de résultats - Production d'un document de synthèse permettant d'éclairer la décision

PARCOURS DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE	
Objectif stratégique	Favoriser les soins et le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap
Objectif(s) opérationnel(s)	Améliorer les conditions de vie et lutter contre l'isolement des personnes en perte d'autonomie
Intitulé de l'action	Action 17.2. Développement d'une action de soutien aux aidants familiaux
Description de l'action	° Information des aidants sur les ressources sanitaires et médico-sociales du territoire ° Formation des aidants, y compris des jeunes aidants ° Mise en place d'actions de répit pour les aidants : « Relayage », plateforme ° Groupes de parole / Ateliers
Public cible	Aidants familiaux
Territoire	Pays de Tarascon
Porteur	Selon les actions : Association France Alzheimer ; Maison des Adolescents ; MSA
Partenaires à solliciter pour la mise en oeuvre	Action Sociale MSA (Bulle d'air) – Conseil Départemental – Maison des Adolescents – France Alzheimer Ariège – CHIVA (livret) – Thermes ?
Liens avec les projets régionaux et/ou territoriaux	Projet Régional de Santé « Favoriser le maintien à domicile de la personne âgée, par le soutien aux aidants »
Calendrier prévisionnel de réalisation	A partir de septembre 2021
Budget prévisionnel	
Sources de financement	Financeurs à solliciter : CFPPA ; Conseil Départemental ; MSA ; Fondations
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de moyens - Nombre d'actions mises en oeuvre Indicateurs de résultats - Nombre de participant-e-s - Degré de satisfaction des participant-e-s

ANNEXES

- ① Liste des personnes ressources rencontrées dans le cadre du diagnostic partagé de territoire
- ② Exemple de Lettre de Mission d'un Groupe de Travail
- ③ Liste des participant-e-s aux Groupes de Travail
- ④ Calendrier des réunions des Groupes de Travail
- ⑤ Liste des ressources documentaires et statistiques mobilisées dans le cadre du diagnostic
- ⑥ Liste des membres du Comité de Pilotage
- ⑦ Liste des membres de l'Equipe Projet
- ⑧ Critères de sélection des actions, par l'Equipe projet, à partir des propositions des Groupes de Travail
- ⑨ Glossaire

ANNEXE ①

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES DANS LE CADRE DU DIAGNOSTIC PARTAGE DE TERRITOIRE

Agence Régionale de Santé – Délégation Départementale Ariège	
Virginie DONATTI	Responsable du Pôle « Animation des politiques territoriales de santé publique »
Pauline RIQUET	Cadre référent – Unité Accès aux soins de 1 ^{er} recours
Florence RODEZ	Cadre référent - Unité Réduction des Inégalités Territoriales
Association Information Prévention aDdictions de l'Ariège (AIPD 09)	
Sylvie RUFFIE	Directrice
Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège	
Jean-Marc VIGUIER	Directeur
Martine BARBET	Directrice déléguée de l'EHPAD de Tarascon depuis mai 2020
Laurent TALON	Directeur du Centre Hospitalier Jules Rousse jusqu'en mai 2020
Centre Médico Psycho Pédagogique de Tarascon sur Ariège	
Solange DUROU	Directrice
Centre social de Tarascon sur Ariège	
Alain TOMEIO	Directeur
Communauté de Communes du Pays de Tarascon	
Adeline BIGEL	Responsable du Transport à la Demande
Eric D'ALMEIDA	Coordonnateur Politiques Educatives Locales
Conseil Départemental de l'Ariège	
	Centre local de la Direction de la Solidarité Départementale
Marine BONNEFOND	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
Michel BREFUEL	Directeur
Véronique CECUTINI	Assistante sociale
Marie CROCHU	Puéricultrice
Bénédicte FERTE	Médecin
Sophie PITORRE	CLIC
Nathalie SAURAT	Assistante sociale
Stéphanie TOLEDO	Assistante sociale
Maryse VAVASSORI	CLIC
	Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA)
Christine DIAZ	Pilote Pyrénées Cathares – Foix – Haute Ariège
Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)	
Cinthia CLOVIS	Chef de service « Politiques sociales »
Alexandre JUNIER	Chef de service « Vie associative, sport, jeunesse »
Arnaud VILLEMUS	Professeur de sport
Education Nationale	
Dr Céline CHAUSSE VEZINET	Médecin scolaire de secteur
Isabelle COUTOULY	Infirmière – Collège Sabarthès Montcalm
Christine DRAPPIER	Infirmière de l'Inspection Pédagogique
Dr Sylvie MALAGOLI	Médecin de l'Inspection Pédagogique
Sonia de SMIDT	Principale – Collège Sabarthès Montcalm

France Alzheimer Ariège	
Jean-Michel PETIOT	Secrétaire départemental
Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) Occitanie	
Arielle PICCININI	Chargée de projet – Référente territoriale Ariège
Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Tarascon sur Ariège	
Erick PITARD	Directeur
Mission Locale de l'Ariège	
Sylvie MONFORT-PORTET	Chargée de projets Santé & Logement
Pôle de Santé	
Françoise CHAGUE	Infirmière – Coordinatrice de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Tarascon – Mercus - Arignac
Jean-Jacques BUSCAGLIA	Infirmier libéral
Nadia KOURDOUGHLI	Assistante de direction
Docteur Bernard LAGUERRE	Médecin généraliste
Docteur Etienne FRUH	Médecin psychiatre
Catherine LLINARES TRAPE	Sage-femme
Christel REPOND	Infirmière à la MSP – Coordinatrice de la Maison Sport Santé
Point accueil Ecoute Jeunes	
Amélie BERTIN	Accueillante psychologue
Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Vallée de l'Ariège	
Amandine COUREAU	Directrice
Thermes d'Ornolac – Ussat les Bains	
Emmanuel SANFILIPPO	Directeur
Vallée Villages Montagnes	
Marie-Do DALOU	Conseillère en Insertion Professionnelle
Catherine DUCLOUX	Conseillère en Insertion Professionnelle
Cédric ROURE	Conseiller en Insertion Professionnelle stagiaire



Contrat Local de Santé – Pays de Tarascon

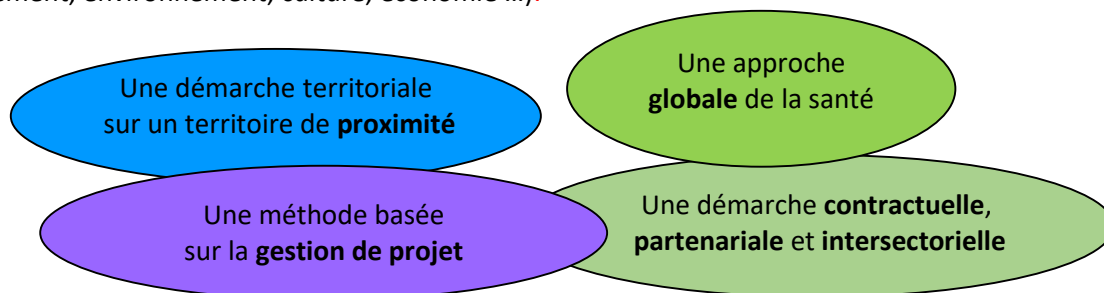
GROUPE DE TRAVAIL N°1

« ACCES AUX SOINS »

LETTRE DE MISSION

Contexte

Le Contrat Local de Santé du Pays de Tarascon a pour objectif de mettre en œuvre une politique de santé au plus près des besoins des territoires en mobilisant et coordonnant les élu-e-s, les citoyen-ne-s, les acteurs du champ sanitaire, mais aussi d'autres politiques publiques (éducation, jeunesse, personnes âgées, logement, environnement, culture, économie ...).



Feuille de route du Groupe de Travail

Composition :

Les groupes seront constitués d'élu-e-s, de citoyen-ne-s, de membres représentant la diversité des acteurs agissant dans le domaine de la santé au sens large (soin, éducation, social, jeunesse, transports, justice, environnement, culture ...) et la diversité des territoires concernés.

Objectif :

Contribuer à l'élaboration du Contrat Local de Santé du Pays de Tarascon

Thématiques qui pourront être abordées dans le Groupe de travail (liste non exhaustive) :

Offre de soins, parcours de soins, filières, « désertification » médicale, attractivité des territoires, transport des patients ...

Production attendue :

- Un diagnostic quantitatif et qualitatif de l'accès aux soins sur le Pays de Tarascon
- Les objectifs à atteindre pour améliorer l'accès aux soins des habitant-e-s du territoire
- Des propositions d'actions permettant d'atteindre ces objectifs (actions existantes à soutenir ou dynamiser, nouvelles actions) incluant les partenaires volontaires pour y contribuer et les sources de financement potentielles.

Ces propositions seront rédigées sous forme de fiches actions (Cf modèle ci-joint).

Calendrier prévisionnel :

4 réunions de septembre 2020 à janvier 2021 : 14/09/20 ; 13/10/20 ; 16/11/20 + janvier 2021.

1^{ère} production pour fin novembre 2020.

2^{ème} production, finalisée, pour fin janvier 2021.

Rôle de la coordinatrice du Contrat Local de Santé

- Assurer l'organisation des Groupes de Travail : logistique (réservation des salles), envoi des invitations, rédaction et envoi du compte-rendu.
- Animer les Groupes de Travail
- Recueillir les informations nécessaires aux réflexions du Groupe, avec le soutien des membres du Groupe de travail et de l'Equipe Projet.

Règles de vie du Groupe

L'objectif des Groupes de Travail est de **contribuer au diagnostic et au plan d'actions du futur Contrat local de Santé**.

Parce que les travaux visent une production au bénéfice de l'intérêt collectif et nécessitent d' « oser la réflexion autrement », **chacun-e est invité à intervenir**.

Les suggestions et remarques énoncées peuvent n'engager ni votre structure ni votre équipe de référence.

Les échanges sont **ouverts**.

Toutes les questions et suggestions sont autorisées et souhaitées.

Chacun-e a le droit d'être **novice** et de faire preuve d'**initiative**.

Afin de favoriser l'avancée du débat et d'éviter les écueils, **toute critique doit être associée à une suggestion**.

Chacun est responsable de la bonne tenue de la réunion et de l'atteinte de son objectif, dans un climat de bienveillance et de contribution positive.

Nous validerons collectivement les propositions qui seront ensuite soumises à la discussion de l'Equipe Projet, à la validation du Comité de Pilotage, et à l'approbation du Conseil Communautaire et de l'Agence Régionale de Santé.

Règlement Général sur la Protection des Données

Vos adresses mail sont enregistrées dans un fichier informatisé par la communauté de communes du Pays de Tarascon.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif (utilisation de votre adresse mail), vous pouvez contacter Hélène Ménard – h.menard@cc-paysdetarascon.fr

ANNEXE ③

LISTE DES PARTICIPANT-E-S AUX GROUPES DE TRAVAIL

Véronique	ALVES	Assistante Technique Départementale - Comité départemental Sports pour tous Ariège
Capitaine Patrick	ANTONIUTTI	Chef du Centre de Secours du Pays de Tarascon
Monique	ARNU	Service d'Accompagnement pour les personnes avec les Troubles Envahissants du Développement (SATED 09)
Marie-France	AZUARA	Adjointe au Maire - Ornolac Ussat les Bains
Aurélia	BELIN	Chargée de projet Santé Environnement - Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises
Nathalie	BENOIT	Centre Médico-Psychologique de Foix Haute Ariège
Sabrina	BERKANI	Responsable Prévention et promotion de la santé - Mutualité Française Occitanie
Amélie	BERTIN	Accueillante psychologue - Point Accueil Ecoute Jeunes de l'Ariège
Stéphane	BERTONE	Citoyen - Habitant de Quié
Adeline	BIGEL	Responsable du Transport à la Demande (TAD) - Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Claude	BONNAILLIE	Citoyenne - Habitante de Tarascon sur Ariège (Banat)
Marine	BONNEFONT	Conseillère en économie sociale et familiale - Conseil Départemental de l'Ariège - Centre local de Tarascon sur Ariège
Marie-Hélène	BOUDENNE	Adjointe au Maire - Tarascon sur Ariège
Valérie	BOUFFARD	Kinésithérapeute
Catherine	BRUNET	Citoyenne - Fabrique citoyenne et solidaire du Sabarthès
Fanny	BUSCAGLIA	Citoyenne
Jean-Jacques	BUSCAGLIA	Infirmier libéral
Nathalie	CADET	Psychomotricienne libérale
Philippe	CARBONNE	Chargé de mission en Prévention santé - Mutualité Sociale Agricole Midi Pyrénées Sud
Françoise	CHAGUE	Infirmière libérale - Coordinatrice du Pôle de Santé libérale Tarascon - Mercus - Arignac
Céline	CHAUSSE VEZINET	Médecin de secteur de l'Education Nationale
Cinthia	CLOVIS	Responsable du service "Politiques sociales" - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Ariège
Florence	CORTES	Conseillère municipale - Tarascon sur Ariège
Annie	COSTES	Présidente - Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques de l'Ariège (UNAFAM 09)
Amandine	COUREAU	Directrice - Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Vallée de l'Ariège
Isabelle	COUTOULY	Infirmière scolaire - Collège Sabarthès-Montcalm
Marie	CROCHU	Infirmière puéricultrice - Conseil Départemental de l'Ariège - Centre local de Tarascon sur Ariège
Eric	D'ALMEIDA	Cordonnateur "politiques éducatives locales" - Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Fabienne	DE MACEDO	Ergothérapeute
Alice	DE OLIVEIRA	Aide soignante - Service de Soins Infirmiers A Domicile - Centre Hospitalier Jules Rousse
Karine	DECEUNINCK	Chargée de prévention - Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Ariège (CPAM 09)
Dr Véronique	DELAGNES	
	CHARASSON	Médecin conseil - Mutualité Sociale Agricole Midi Pyrénées Sud
Marie-José	DELCROIX	Représentante des locataires - Office Public de l'Habitat

Yolande	DENJEAN	Maire - Rabat les trois seigneurs
Natacha	DEOM	Infirmière libérale
Jean-François	DEYRIES	Président - Unité locale - Croix Rouge Tarascon Haute Ariège
Christine	DIAZ	Pilote - Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA)
Jean-Marc	ENSALES	Gérant - Transports et ambulances Ensales
Catherine	ESTEVE	Conseillère Municipale - Arignac
Alexia	EXERDJIAN	Chargée de la lutte contre l'habitat indigne - Direction Départementale des Territoires de l'Ariège
Stéphanie	EYCHENNE	Adjointe au Maire - Bompas
Sylvie	FONDERE	Pharmacienne - Pharmacie Fondère
Sandrine	FORD	Coordonnatrice - Point Accueil Ecoute Jeunes de l'Ariège (PAEJ 09)
Jean-Bernard	FOURNIE	Maire - Quié
Karine	GABBERO LLEDO	Centre Médico-Psychologique Adultes de Foix Haute Ariège
Jean-Pierre	GALTIER	Directeur Général - Ariège Assistance
Dr Santiago	GARCIA AGUILERA	Médecin généraliste - Maison de santé de Mercus - Maître de stage
Martine	GAUBERT	Conseillère municipale - Arnave
Serge	GELABERT	Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Ariège (CPAM 09)
Francine	GHIBAUDO	Citoyenne - Habitante de Tarascon sur Ariège
Anne-Marie	GLADIEUX	Administratrice - Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques de l'Ariège (UNAFAM 09)
Jacques	GLAIZES	Animateur Mona Lisa
Isabelle	GODEFROID	Co-gérante - Ariège Pyrénées Multiservices
Patricia	HEBINGER	Conseillère Municipale - Arignac
Dr Bernard	LAGUERRE	Médecin généraliste - Tarascon sur Ariège
Georges	LAGUERRE	Conseiller Municipal - Tarascon sur Ariège
Nadine	LAMOUREUX	Citoyenne - Habitante de Tarascon sur Ariège
Christophe	LANOUX-BLANCO	Animateur du réseau de lecture à la demande - Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Eric	LAUSSEL	Centre Local d'Information et de Coordination - Conseil Départemental de l'Ariège - Centre local - Tarascon sur Ariège
Aline	LEFEBVRE	Ergothérapeute libérale
Pierre	LIENARD	Citoyen - Association Les Mille Pattes du Pays de Tarascon
Catherine	LLINARES TRAPE	Sage-femme libérale
Marie-Hélène	LOPEZ	Chef de service éducatif - Protection Judiciaire de la Jeunesse - Unité Educative de Milieu Ouvert - Foix
Geneviève	MALET	Adjointe au Maire - Saurat
Marc	MARTIN	Citoyen - Habitant de Tarascon sur Ariège
Lyne	MARTINIERE	Psychomotricienne
Coline	MARTY	Psychomotricienne libérale
Lucie	MATHIEU	Adjointe à la cheffe de service "Politiques sociales" - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Ariège
David	MAURY	Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Nathalie	MAZZOLENI	Adjointe au Maire - Rabat les trois seigneurs
Hélène	MENARD	Coordonnatrice - Contrat Local de Santé - Pays de Tarascon
Sylvie	MONFORT PORTET	Chargée de projets Santé & Logement - Mission Locale Jeune Ariège
Malory	MONLOR	Interne en médecine
José	NAVARRO	Citoyen - Habitant de Rabat les trois seigneurs
Stéphanie	ORUS	Adjointe au Maire - Arignac
Jean-Claude	PECH	Citoyen - Habitant de Tarascon sur Ariège
Jean-Michel	PETIOT	Secrétaire départemental - France Alzheimer 09

Sylvain	PEYRON	Chef de projet Mobilités - Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
Sophie	PIALAT	Psychologue libérale
Arielle	PICCININI	Chargée de Projet - Référente territoriale 09 - Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé (IREPS) Occitanie
Dr Céline	PINCE	Médecin chef - Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 09)
Sophie	PITORRE	Centre Local d'Information et de Coordination - Conseil Départemental de l'Ariège - Centre local - Tarascon sur Ariège
Clémentine	PRENAT VILLE	Référente territoriale - Direction Départementale des Territoires de l'Ariège
Elodie	PRIVAT	Directrice Le Cantou - Cadre de secteur Ariège Assistance
Thomas	PUJOL	Citoyen - Pompier volontaire
Philippe	PUJOL	Maire d'Arignac - Président de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon
Luce	RAMEIL	Directrice adjointe - Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises
Christelle	REPOND	Infirmière libérale - Coordinatrice de la Maison Sport Santé
Andréanne	RETIERE	Conseillère municipale - Rabat les trois seigneurs
Nathacha	REYNAUD	Cadre de santé - Centre Médico-Psychologique de Foix Haute Ariège
Didier	RICHAUD	Coordonnateur - Maison des Adolescents de l'Ariège
Audrey	ROBERT	Coordinatrice du dispositif "Familles gouvernantes - Habitat inclusif" à l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Ariège (UDAF 09)
Florence	RODEZ	Cadre référent Unité Réduction des Inégalités Territoriales - Agence Régionale de Santé - Délégation Départementale de l'Ariège
Claude	ROQUES GONZALEZ	Citoyenne - Habitante de Tarascon sur Ariège
Sylvie	RUFFIE	Association Information Prévention aDdictions de l'Ariège (AIPD 09)
Rachel	RUIZ	Chargée de Missions - Conseil Départemental de l'Ariège - Direction à l'Autonomie - Service Parcours
Karine	SCOTTI	Service "Aménagement Urbanisme Habitat" - Direction Départementale des Territoires de l'Ariège
Gérard	SENEVAT	Citoyen - Habitant d'Arignac - Fabrique citoyenne et solidaire du Sabarthès
Martine	SERRANO	Adjointe au Maire de Tarascon sur Ariège
Gilles	SUBRA	Pôle "Gestion des alertes sanitaires" - Agence Régionale de Santé - Délégation Départementale de l'Ariège
Anny	SVETZ	Conseillère Municipale - Arignac
Patricia	TESTA	Maire - Mercus
Stéphanie	TOLEDO	Assistante sociale - Conseil Départemental de l'Ariège - Centre local - Tarascon sur Ariège
Thierry	TOURTOULOU	Directeur Général - Office Public de l'Habitat de l'Ariège
Marie-Josèphe	VANRYSEL	Interne en médecine
Sandrine	VIANA	Psychologue libérale
Arnaud	VILLEMUS	Professeur de sport - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Ariège (DDCSPP 09)
Charlène	VILLENEUVE	Psychomotricienne libérale
Véronique	ZELMANSKI	Conseillère technique en promotion de la santé - Protection Judiciaire de la Jeunesse - Direction territoriale

ANNEXE ④

Calendrier des Groupes de Travail

	1^{ère} réunion	2^{ème} réunion	3^{ème} réunion	4^{ème} réunion
GT 1 Accès aux soins	Lundi 14/09/20 14H	Mardi 13/10/20 20H	Jeudi 7/01/21 20H	Lundi 08/02/21 20H
GT 2 Santé mentale	Mardi 15/09/20 14H	Lundi 12/10/20 18H30	Mardi 12/01/21 17H	Vendredi 05/02/21 9H30
GT 3 Promotion de la santé	Jeudi 17/09/20 9H30	Jeudi 15/10/20 9H30	Lundi 11/01/21 14H	Jeudi 04/02/21 9H30
GT 4 Information – Coordination	Lundi 21/09/20 14H	Mardi 20/10/20 18H30	Vendredi 08/01/21 9H30	Lundi 08/02/21 9H30
GT 5 Logement - environnement	Mardi 22/09/20 14H	Lundi 19/10/20 14H	Jeudi 14/01/21 9H30	Mardi 09/02/21 9H30
GT 6 Mobilité			Jeudi 21/01/21 9H30	
GT 7 Personnes en perte d'autonomie			Lundi 18/01/21 14H	Jeudi 11/02/21 9H30

ANNEXE ⑤

LISTE DES SOURCES DOCUMENTAIRES ET STATISTIQUES

♦ **Statistiques : Portrait « Démographie et Conditions de vie » ; Portrait « Economie et Emploi »**

Institut National de la Statistique et des Etudes Economique (INSEE) – Janvier 2019 (recensement 2016)

♦ **Système d'information de l'assurance maladie**

(SNDIS / DCIR / SNIIRAM) – Septembre 2019

NB : Le faible nombre d'habitant-e-s dans la majorité des communes du territoire ne permettent pas d'avoir des statistiques précises concernant certains indicateurs (couverture de la population par un médecin traitant, taux de vaccination ...)

♦ **Profil Santé - Pays de Tarascon**

CREAI ORS Occitanie – ARS Occitanie – Décembre 2019

♦ **Mon territoire en cartes – Pays de Tarascon**

Le grand débat national – Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales – 2019

♦ **La Santé des élèves dans l'Académie de Toulouse – Le dispositif « Infiscol » - Résultats 2017-2018**

Académie de Toulouse – CREAI-ORS – ARS – Décembre 2018

♦ **Le Livret des Habitants – Communauté de Communes du Pays de Tarascon**

Ithéa - Septembre 2020

ANNEXE ⑥
LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Institution	Nom	Fonction
Communauté de Communes du Pays de Tarascon	Philippe PUJOL	Président
	Michel ALISEVICH	Directeur Général des Services
	Hélène MENARD	Coordinatrice CLS
Mairie de Tarascon	Marie-Hélène BOUDENNE	Adjointe au Maire
	Nadège DENJEAN SUTRA	Adjointe au Maire
Mairie de Mercus Garrabet	Patricia TESTA	Maire
Mairie de Quié	Jean-Bernard FOURNIE	Maire
Mairie de Génat	Gwenhael MALABEUF	Conseillère municipale
Mairie d'Ornolac Ussat les Bains	Marie-France AZUARA	Adjointe au Maire
Mairie de Rabat les trois seigneurs	Yolande DENJEAN	Maire
Agence Régionale de Santé – Direction Départementale de l'Ariège	Marie-Odile AUDRIC GAYOL	Directrice
	Florence RODEZ	Cadre référent Unité Réduction des Inégalités Territoriales
Préfecture de l'Ariège	Stéphane DONNOT	Sous Préfet de l'arrondissement de Foix
Conseil Départemental de l'Ariège	Pierre-Alexandre DEBONO	Directeur Adjoint à l'autonomie – Direction de la Solidarité Départementale
Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Ariège	Neïla TROTABAS	Directrice
Mutualité Sociale Agricole Midi Pyrénées Sud	Etienne DUCONGE	Sous-directeur
	Véronique DELAGNES-CHARASSON	Médecin conseil – Chef de service du contrôle médical
Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations	Cinthia CLOVIS	Responsable du service « Politiques Sociales »

ANNEXE ⑦
LISTE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE PROJET

Institution	Nom	Fonction
Communauté de Communes du Pays de Tarascon	Michel ALISEVICH	Directeur Général des Services
	Hélène MENARD	Coordinatrice CLS
Agence Régionale de Santé – Direction Départementale de l'Ariège	Florence RODEZ	Cadre référent Unité Réduction des Inégalités Territoriales
Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé (IREPS)	Arielle PICCININI	Chargée de projet – Référente territoriale 09
Préfecture de l'Ariège	Stéphane DONNOT	Sous-Préfet de l'arrondissement de Foix
Conseil Départemental de l'Ariège	Pierre-Alexandre DEBONO	Directeur Adjoint à l'autonomie – Direction de la Solidarité Départementale
	Emmanuelle BARTHO	Chef de service Evaluation et coordination des parcours
	Rachel RUIZ	Chargée de missions – Direction à l'autonomie – Service parcours
	Michel BREFUEL	Directeur du Centre Local
Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Ariège	Serge GELABERT	Responsable
Mutualité Sociale Agricole Midi Pyrénées Sud	Philippe CARBONNE	Chargé de Mission en Prévention Santé
Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations	Cinthia CLOVIS	Chef de Service « Politiques sociales »
	Lucie MATHIEU	Adjointe à la chef de service « Politiques sociales »
Pôle de Santé Tarascon – Mercus - Arignac	Bernard LAGUERRE	Médecin généraliste
Mission Locale de l'Ariège	Sylvie MONFORT PORTET	Chargée de projet Santé & Logement
Direction Départementale des Services de l'Education Nationale de l'Ariège	Christine DRAPPIER	Infirmière Conseillère Technique
Centre Hospitalier Jules Rousse	Martine BARBET	Directrice Déléguée
	Quentin DUMOULIN	Assistant de gestion
Espace Initiatives Locales	Alain TOMEIO	Directeur



Contrat Local de Santé – Pays de Tarascon Equipe Projet – Décembre 2020

Critères retenus par l'Equipe Projet et permettant de prioriser les objectifs du futur CLS

Les Groupes de Travail ont émis un nombre important d'objectifs et de propositions d'actions.

L'Equipe Projet retient les **critères** suivants afin d'identifier les objectifs / actions **prioritaires** :

- Concordance entre le diagnostic partagé et les objectifs opérationnels et actions proposés ;
- Vocation à influencer sur les déterminants fondamentaux de la santé ;
- Intégration des objectifs et actions proposés, dans d'autres programmes / dispositifs / plans d'actions déjà définis ;
- Cohérence globale des objectifs et actions proposés ;
- Caractère « SMARTE » des objectifs et actions proposés.



+ E = Ethique

ANNEXE 9
GLOSSAIRE

Acteur	Déclinaison du sigle	Missions principales
ANAH	Agence Nationale de l'Habitat	Encourage les travaux de rénovation et de réhabilitation des logements en accordant des aides financières.
ASALEE	Action de Santé Libérale En Équipe	Dispositif de coopération entre médecin généraliste et infirmier-ère, dans l'objectif d'améliorer la prise en charge des maladies chroniques.
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	Etablissement public à l'échelle d'une municipalité, dont le rôle est d'accueillir, conseiller le public et animer des actions de prévention et de développement social.
Centre Local	du conseil départemental (Direction de la Solidarité Départementale)	Informe, oriente, accompagne, aide dans les démarches et facilitent l'ouverture de vos droits administratifs et sociaux dans les domaines de l'insertion, l'enfance, la famille, le logement, la santé, la personne en situation de handicap, de la personne âgée.
CHAC	Centre Hospitalier Ariège Couserans	Etablissement hospitalier, dont les principaux services sont : psychiatrie, médecine, chirurgie, obstétrique, gériatrie, réadaptation.
CHIVA	Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège	Etablissement hospitalier, dont les principaux services sont : addictologie, oncologie, cardiologie, chirurgie, endocrinologie, gériatrie, gynécologie et maternité, ophtalmologie, ORL, pédiatrie, pneumologie.
CIDFF	Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles	Association proposant un accueil gratuit, confidentiel et anonyme dans différents domaines : information juridique, lutte contre les discriminations, insertion et accompagnement vers l'emploi, violences intra-familiales
CLIC	Centres Locaux d'Information et de Coordination	Dispositif de proximité pour l'accueil, l'écoute, l'information, le conseil, l'orientation, le soutien et l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, de leur famille et des professionnels. Dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie, le CLIC évalue la perte d'autonomie et élabore un plan d'aide.
CLS	Contrat Local de Santé	Le CLS vise à mettre en œuvre des actions, au plus près des populations d'un territoire afin de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Au vu des besoins et de l'offre qu'on y trouve, il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain.
CMP	Centre Médico-Psychologique	Un Centre Médico-Psychologique est composé d'une équipe pluridisciplinaire (psychiatre, pédiatre, psychologue, assistante sociale, psychomotricien etc.) et propose des consultations médicales et des soins, mais aussi des temps thérapeutiques et éducatifs. Ces consultations sont prises en charge par la Sécurité sociale.
CMPP	Centre Médico-Psychopédagogique	Etablissements médico-sociaux qui proposent des consultations et des soins ambulatoires à des enfants et des adolescents, en lien avec leur entourage familial.
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Organisme qui gère les droits à l'assurance maladie, assure les prestations d'assurance maladie et d'accident du travail, et mène une politique de prévention et promotion de la santé.
CPTS	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé	Regroupe les professionnels d'un même territoire qui souhaitent mieux structurer leurs relations et mieux se coordonner autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques populationnelles communes.
CTS	Conseil Territorial de Santé	Instance de démocratie sanitaire, le CTS participe à la réalisation du diagnostic territorial partagé et contribue à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Projet Régional de Santé.
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	Etablissement médico-social qui héberge - de façon permanente ou temporaire - des personnes âgées de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique et qui ne peuvent plus vivre à domicile.
EIL	Espace d'Initiatives Locales	Equipement public de proximité à Tarascon sur Ariège, regroupant en un lieu unique des partenaires institutionnels et associatifs, et portant un projet social.

Acteur	Déclinaison du sigle	Missions principales
MAIA	Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'Autonomie	Cette méthode associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins. Elle prend également en charge les cas complexes.
MDA	Maison des Adolescents	Lieu ressource sur la santé et le bien-être des jeunes (11-21 ans), qui organise l'accueil, l'écoute, l'orientation, la prise en charge et l'accompagnement des adolescents, de leurs parents, et des différents acteurs du champ de l'adolescence.
MDPSH	Maison Départementale des Personnes en Situation de Handicap	Gérée par le Conseil Départemental, la MDPSH exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes en situation de handicap et de leur famille, ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture	Association d'éducation populaire, ouverte à tous et développant des activités visant à l'épanouissement de chacun, dans l'intérêt du collectif.
MSA	Mutualité Sociale Agricole	Organisme qui gère l'ensemble des droits sociaux des salariés, exploitants et entreprises agricoles en matière de santé, prévention, famille, logement, retraite.
OPH	Office Public de l'Habitat	Office dont la mission est d'offrir un habitat locatif abordable et de qualité aux personnes aux ressources modestes en partenariat avec les collectivités locales.
PAEJ	Point Accueil Écoute Jeunes	Lieu d'accueil et d'écoute, confidentiel et gratuit pour les 12/25 ans, où l'on trouve de l'information, de l'aide et du soutien.
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse	Direction du Ministère de la Justice qui, au quotidien, mène en équipe pluridisciplinaire (éducateurs, assistants sociaux, psychologues, professeurs techniques, infirmières) des actions d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle au bénéfice des jeunes sous protection judiciaire et de leur famille.
PNNS	Programme National Nutrition Santé	Programme national ayant pour objectif général l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition.
SOLIHA	SOLidaire pour l'HABitat	Association apportant des solutions concrètes pour que chacun ait accès à un logement abordable ou puisse se maintenir dans un logement adapté à ses besoins, économe en énergie et compatible avec ses ressources.
SSIAD	Service de Soins Infirmiers A Domicile	Structure médico-sociale assurant, sur prescription médicale, des prestations à domicile sous la forme de soins infirmiers et d'hygiène.
TAD	Transport A la Demande	Service organisé par la Communauté de Communes, en partenariat avec la Région Occitanie, permettant des déplacements de proximité, sur le territoire.
VVM	Vallées Villages Montagnes	Atelier et Chantier d'Insertion spécialisée dans l'entretien des espaces verts, sentiers et autres travaux de peinture.